

Razès



Bulletin municipal
Février 2022



| | |
|---|---------------|
| > Édito du Maire | Page 3 |
| > Informations municipales | Pages 4 à 29 |
| Conseil municipal..... | 4 |
| Budgets communaux 2021..... | 5 |
| Budgets Annexes..... | 6 |
| Tarifs communaux 2022..... | 6 à 8 |
| Dons et subventions 2021..... | 9 |
| Environnement..... | 10 à 14 |
| Transition énergétique..... | 14 |
| Travaux..... | 15 à 17 |
| Hommage à André Dufraisse..... | 18 à 22 |
| Sport Culture et Animations..... | 23 à 26 |
| Tourisme - Lac - Site de Santrop..... | 27 |
| Cérémonies de commémorations..... | 28 |
| École..... | 28 à 29 |
| Vie économique locale..... | 29 |
| > Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment | Pages 30 à 31 |
| Héloïse PICCOLI, Diététicienne - Nutritionniste..... | 30 |
| Hypnoz' Taimo..... | 30 |
| Garage oxygène auto moto 87..... | 31 |
| M.T Conseil..... | 31 |
| La Cale Sèche..... | 31 |
| > Vie associative | Pages 32 à 33 |
| Sports : | |
| ASGR..... | 32 |
| Marche-pieds..... | 32 |
| Judo Club Chatelaud..... | 33 |
| Divers : | |
| Ensemble pour les enfants de l'école de Razès..... | 33 |
| > Les services | Pages 34 à 37 |
| Communication de la Commune..... | 34 |
| Encombrants..... | 35 |
| FREDON..... | 35 |
| FNATH 87..... | 36 |
| Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Couze Gartempe..... | 36 |
| L'ADIL 87 : Un service public d'information sur le logement..... | 37 |
| > État Civil | Page 38 à 39 |
| > Horaires d'ouverture de la Mairie et numéros utiles | Page 40 |



Madame, Monsieur,

L'année dernière à la même époque, je décrivais la crise du covid tout en espérant que les mesures de confinement, l'application des mesures barrières et la vaccination généralisée nous permettraient de sortir de cette mauvaise passe dès 2021. C'était sans compter sur l'apparition du variant « omicron » qui nous plonge à nouveau dans une période critique. Néanmoins il convient de garder la tête froide, de continuer à appliquer les mesures préconisées par la Haute Autorité de Santé et par les responsables politiques. Ce n'est pas sans poser problèmes... Mais faisons le constat qu'il s'agit d'une crise mondiale et qu'il n'existe pas de solution miracle. Il sera toujours temps de nous déchirer pour savoir qui aurait dû faire ceci plutôt que cela. Les mesures que nous appliquons sont dictées par les connaissances scientifiques actuelles, les postures individuelles ne favorisent pas la résolution de la crise. Les scientifiques du monde entier cherchent les moyens thérapeutiques pour endiguer la pandémie, ayons confiance en eux et soyons responsables. Dans les pays développés, gardons à l'esprit que nous sommes les privilégiés de l'humanité face à cette crise.

A Razès, et au-delà de la crise sanitaire, l'année 2021 restera marquée par le décès de notre grand Champion cycliste André Dufraisse au palmarès inégalé 5 fois Champion du Monde et 7 fois Champion de France. Il demeurera dans nos mémoires le symbole de l'humilité et de l'amitié. Vous retrouverez dans ce bulletin le détail de l'hommage officiel qui lui a été rendu le 30 juin 2021 sur la place qui porte son nom au cœur du bourg.

En 2020, au moment des élections municipales, je vous avais informé de ma décision de passer la main en cours de mandat. Je vais dans les semaines qui viennent prendre les mesures pour mettre fin à mon mandat de Maire de Razès. Je resterai au sein du Conseil Municipal et du Conseil Communautaire. J'ai passé 8 années exaltantes au poste de Maire et je tenais à vous remercier de votre confiance. J'ai confiance en l'avenir, je sais que les valeurs que j'ai défendues sont partagées par mon successeur Kévin Goudard.

Vous pouvez compter sur l'engagement de votre Conseil Municipal.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Jean-Marc LEGAY,
Maire de Razès

> Informations municipales



Conseil municipal

Conseil municipal



Jean-Marc LEGAY
Maire
Conseiller communautaire
Vice-Président de la Communauté de Communes



Kevin GOUDARD
1^{er} adjoint
Conseiller communautaire



Laëtitia SOURY
2^e adjointe



Joseph NDJAP-TOUCK
3^e adjoint



Lise LE RUYET
4^e adjointe



Thierry BERGER
Conseiller délégué



Jean-Marc QUILLON
Conseiller délégué



Michèle PERROT
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Alain BASTIER
Conseiller municipal



Jean-Baptiste BRIONNAUD
Conseiller municipal



Fanny FAURE
Conseillère municipale



Catherine POUTET
Conseillère municipale



Cyril POUYADE
Conseiller municipal



Margaret TOOLAN
Conseillère municipale



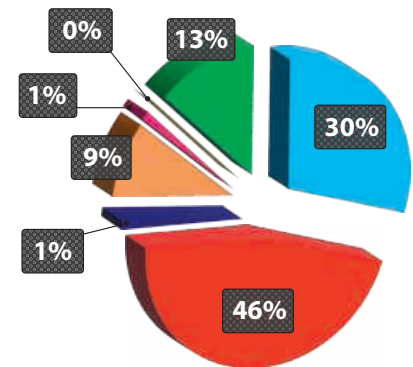
Geneviève VERGÉ BEAUDOU
Conseillère municipale



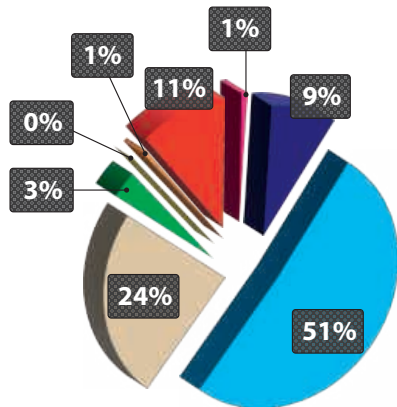
Budgets communaux 2021

Dépenses de fonctionnement

| | |
|--|--------------------|
| Charges à caractère général | 334 750 € |
| Charges de personnel | 511 400 € |
| Atténuation de produits | 13 459 € |
| Autres charges de gestion courante | 101 451 € |
| Charges financières | 12 360 € |
| Charges exceptionnelles | 1 000 € |
| Virement à la section d'investissement | 140 843 € |
| TOTAL | 1 115 263 € |



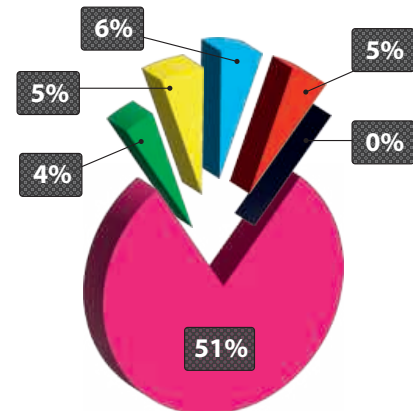
Recettes de fonctionnement



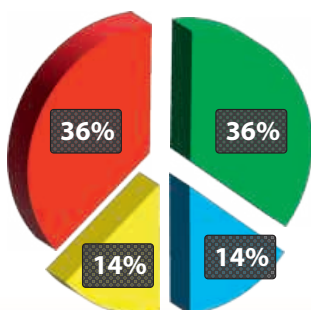
| | |
|---|--------------------|
| Atténuation de charges | 12 000 € |
| Produits des services, domaine et ventes diverses | 96 900 € |
| Impôts et taxes | 571 168 € |
| Dotations et participations | 268 890 € |
| Autres produits de gestion courante | 38 000 € |
| Produits financiers | 15 € |
| Produits exceptionnels | 6 700 € |
| Résultat reporté | 121 590 € |
| TOTAL | 1 115 263 € |

Dépenses d'investissement

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| Achat de terrains | 58 500 € |
| Petits équipements | 52 430 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 1 500 € |
| Travaux | 816 077 € |
| Capital des emprunts | 39 158 € |
| Déficit antérieur reporté | 54 948 € |
| TOTAL | 1 022 613 € |



Recettes d'investissement



| | |
|---|--------------------|
| Subventions d'investissement | 365 516 € |
| Dotations, fonds divers et réserves | 144 294 € |
| Virement à la section de fonctionnement | 140 843 € |
| Emprunts et dettes assimilés | 371 960 € |
| TOTAL | 1 022 613 € |

Budgets Annexes

Budget Multiple Rural

| | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|----------|---------------------------|--------------------------|
| Dépenses | 20 571 € | 20 561 € |
| Recettes | 20 571 € | 20 561 € |

Budget Cabinet Médical

| | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|----------|---------------------------|--------------------------|
| Dépenses | 33 508 € | 18 172 € |
| Recettes | 33 508 € | 18 172 € |

Budget C.C.A.S.

| | Section de fonctionnement |
|----------|---------------------------|
| Dépenses | 505 € |
| Recettes | 505 € |

Tarifs communaux 2022

Droits de place

Marchands ambulants de plein air (emplacement par demi-journée) :

- **1 €** le mètre linéaire
- forfait électricité de **5 €**

Cirques et spectacles extérieurs :

- **30 €** (emplacement limité à 2 jours)
- forfait électricité de **15 €** pour 220 V
- Pour 380 V, les intéressés devront s'adresser à EDF qui les facturera directement

Camions de démonstration et ventes autres que sur les marchés : 16 € l'emplacement par demi-journée

Terrasse non couverte : 4,10 € le m² par an

Terrasse couverte fermée démontable, activité continue et véranda : 27 € le m² par an

Salle polyvalente

| Personnes privées de la Commune | Grande salle |
|--|--------------|
| Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum) | 95,00 € |
| Location de la salle + le bar | 225,00 € |
| Cuisine + vaisselle | 95,00 € |
| Occupation 2 jours consécutifs | + 50 % |
| Supplément pour chauffage par jour | 60,00 € |
| Caution | 120,00 € |
| Frais d'annulation | 120,00 € |

| Personnes privées hors de la Commune | Grande salle |
|--|--------------|
| Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum) | 110,00 € |
| Location de la salle + le bar | 395,00 € |
| Cuisine + vaisselle | 150,00 € |
| Occupation 2 jours consécutifs | + 50 % |
| Supplément pour chauffage par jour | 60,00 € |
| Caution | 120,00 € |
| Frais d'annulation | 120,00 € |

| Location à titre commercial | Grande salle |
|--|---------------------|
| Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum) | 250,00 € |
| Location de la salle + le bar | 550,00 € |
| Cuisine + vaisselle | 250,00 € |
| Occupation 2 jours consécutifs | + 50 % |
| Supplément pour chauffage par jour | 60,00 € |
| Caution | 450,00 € |
| Frais d'annulation | 450,00 € |

| Associations de la commune et hors commune | Associations de la commune | Associations hors commune |
|---|-----------------------------------|----------------------------------|
| Location de la salle + le bar | 120,00 € | 200,00 € |
| Cuisine + vaisselle | 95,00 € | 110,00 € |
| Occupation 2 jours consécutifs | + 50% | + 50% |
| Supplément pour chauffage par jour | 60,00 € | 60,00 € |
| Caution | 120,00 € | 120,00 € |
| Frais d'annulation | 120,00 € | 120,00 € |

Les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Ces deux utilisations concernent : la grande salle, avec cuisine, vaisselle et chauffage. Elles sont valables toute l'année sauf jours fériés et jours de fête. En aucun cas elles ne peuvent être cédées ou échangées.

En outre, la salle des mariages est ouverte gratuitement à ces associations, mais uniquement pour réunions (assemblées générales et autres).

Les tarifs appliqués aux personnes privées de la commune sont exclusivement valables aux résidents de la commune qui devront fournir un justificatif de domicile.



Location chaises, bancs, plateaux et tréteaux

• Personnes privées de la commune

- Caution : **18 €**
- Forfait pour location de matériel comprenant : plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places : **18 €**
- Pour assises supplémentaires : **0,50 €** par chaise

• Personnes privées hors de la commune

- Caution : **35 €**
- Forfait pour location de matériel comprenant : plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places : **33 €**
- Pour assises supplémentaires : **0,80 €** par chaise

• Associations de la commune : gratuit

Terrains et jardins

- Loyer des terrains 105,00 €
- Loyer des jardins 65,00 €
- Location des jardins derrière la mairie 45,00 €

Taxes funéraires

- Ouverture de caveau 85,00 €
- Ouverture de fosse 130,00 €
- Exhumation (par cercueil) 85,00 €
- Location mensuelle du caveau provisoire 40,00 €
(durée maximale 12 mois, tout mois commencé est dû.)

Cavernes, concessions et cases de columbarium

| | | |
|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Caverne 1m² | Location 30 ans | Location 50 ans |
| Prix du m ² | 75 € | 125 € |
| Concession | Location 30 ans | Location 50 ans |
| Prix du m ² | 75 € | 125 € |
| Columbarium | Location 30 ans | Location 50 ans |
| Prix de la case | 230 € | 450 € |

Tarifs du repas de la cantine scolaire et de la garderie – Année scolaire 2021/2022

• Garderie

| | Forfait - matin | Forfait - soir |
|------------------------|-----------------|----------------|
| 1 ^{er} enfant | 1,40 € | 1,40 € |
| 2 ^e enfant | 0,88€ | 0,88 € |
| 3 ^e enfant | GRATUIT | GRATUIT |

• Tarifs à la cantine scolaire

| | |
|--------|--------|
| Enfant | 2,78 € |
| Adulte | 6,13 € |



Dons et subventions 2021

Attribution des subventions

| Associations communales | Encouragement à la vie associative | Aide au fonctionnement | Encouragement aux projets | Total |
|---|------------------------------------|------------------------|---------------------------|----------------|
| ACCA Ass. des chasseurs | 150 € | 850 € | | 1 000 € |
| La Gaule Razelaude (pêche) | 150 € | 850 € | 350 € | 1 350 € |
| ASGR (Gym) | 150 € | 850 € | 200 € | 1 200 € |
| Tourn'Danse | 150 € | 750 € | | 900 € |
| Judo-Club - Antenne de Razès | 150 € | 200 € | 850 € | 1 200 € |
| ASR (Pétanque) | 150 € | 850 € | | 1 000 € |
| Les Marches Pieds de Razès | 150 € | 350 € | 100 € | 600 € |
| Viet Vo Dao | 150 € | 450 € | | 600 € |
| Ensemble pour les enfants de l'école de Razès | 150 € | 550 € | | 700 € |
| Altess | 150 € | | 150 € | 300 € |

Attribution des dons

| Nom de l'association | Somme attribuée |
|---|-----------------|
| Union fédérale Limousine anciens combattants | 150 € |
| FNATH | 110 € |
| Association d'entraide des pupilles de l'Etat | 80 € |
| Secours catholique | 80 € |
| Restos du cœur | 80 € |
| Secours populaire | 80 € |
| La ligue contre le cancer | 60 € |
| Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples | 60 € |
| Association des déportés, internés, résistants de la Haute-Vienne | 60 € |
| Amicale des Pompiers | 60 € |
| Le Fournil | 60 € |
| Ax aides | 80 € |
| Conservatoire d'Espaces Naturels / Réserve naturelle Tourbière des Dauges | 578 € |
| OCCE | 75 € |



Chemins ruraux et de randonnées / Terra Aventura



La Commune de Razès possède six chemins qui sont depuis quelques années inscrits au P.D.I.P.R. (Plan Départemental d'Itinéraire de Promenades et de Randonnées) traduisant la volonté d'avoir des chemins structurés et diversifiés avec un entretien de qualité. Depuis l'été 2020, la commune dispose d'un parcours labellisé TERRA AVENTURA.

L'entretien de ces chemins est réalisé annuellement par les personnels municipaux avec l'appui du chantier d'insertion PALOMA géré par l'association C.A.S.A. située à Ambazac. Les personnels intervenants sont des professionnels de l'ouverture et l'entretien des chemins de randonnée avec des compétences pour gérer de manière responsable et durable la faune et la flore présentes.

Vous pouvez retrouver le référencement de ces chemins de randonnées inscrits sur les sites internet suivants :

www.tourisme-hautevienne.com

<https://www.terra-aventura.fr/>

ou en téléchargeant l'application sur votre smartphone

www.tourisme-hautevienne.com

Biodiversité / Aménagement du vallon

Chacun à Razès connaît le petit vallon, flanqué de ses huit peupliers en son centre, qui s'étend sous la place André Dufraisse et dont l'espace se clôt derrière le lavoir, au pied la motte castrale.

La Municipalité souhaite valoriser son étendue et mettre en évidence la diversité de sa flore, y créer un lieu de passage, de flânerie et de repos. Elle désire également préserver le charme du lavoir, le réhabiliter afin d'apporter à l'ensemble de cet espace une dimension à la portée et à la mesure de tous.

Sur le conseil de Gilles Clément, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste et auteur d'ouvrages de référence comme *Le jardin en mouvement* ou *Manifeste du Tiers Paysage*, ed. Sens & Tonka, nous nous sommes mis en relation avec les responsables de la Licence Professionnelle Design des milieux anthropisés, sous tutelle du Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Limoges, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, en l'occurrence le Lycée Agricole Les Vaseix-Limoges.

À travers nos différents échanges, nous avons exprimé notre volonté d'œuvrer sur un mode de co-création dans cet environnement précis, dans le souci d'en maintenir la biodiversité, d'en garantir ses ressources, d'y déployer un rapport à la nature plus sensible qu'il soit individuel ou

collectif. L'implantation géographique de ce vallon est un atout, eu égard à nos objectifs.

En concertation avec les responsables de la formation citée plus haut, nous avons mis en place un projet tutoré. Des professeur.e.s et un groupe d'étudiants vont donc mettre en œuvre réflexions et propositions pour envisager une



pratique du lieu en accord aux enjeux éthiques et sociétaux que nous estimons primordiaux.

D'ores et déjà, un inventaire botanique du vallon a été effectué et il démontre une grande variété de plantes et de fleurs à mettre en valeur, certaines à retenir, d'autres à épanouir.

À la fin de cette année, les étudiants et les coordonnateurs du projet auront arpenté le site et les premières esquisses

d'un aménagement futur se dessineront.

Deux temps forts de travail collectif seront établis. Les propositions finalisées nous seront présentées au printemps, par l'équipe pédagogique et les étudiants.

La Municipalité se réjouit de cette collaboration qui, nous n'en doutons pas, nous permettra de fonder des choix pour concrétiser notre volonté d'imaginer un lieu qui fasse sens, vivant et convivial au centre du bourg.



Remise en eau Etang de Couze

En 2019, d'importants travaux de confortement de la digue de l'étang de Couze ont été menés par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

Ces travaux consistaient à vérifier la stabilité de la digue, à reconstruire le dispositif de vidange et le moine de déversement ainsi qu'à remettre en état le seuil de restitution des eaux à l'aval de la retenue (au sud du plan d'eau) et à réhabiliter le déversoir de crues (au nord du plan d'eau).

Au moment de la remise en eau de l'étang, de nouveaux désordres sont apparus, menaçant l'étanchéité de la digue. Il a donc été nécessaire d'abaisser, à nouveau, le plan d'eau afin de réparer le tronçon endommagé. Aujourd'hui,

après une longue période d'assec, les services techniques du Conseil Départemental se sont engagés à procéder aux travaux préalables à la remise en eaux définitive de l'étang de Couze. Ces travaux vont débuter en 2022. Ils représentent de gros investissements consentis par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne dans le cadre de la préservation du patrimoine historique local et de l'intérêt piscicole que constitue ce plan d'eau contigu au Lac de Saint-Pardoux. C'est l'entreprise LUCANE spécialiste en génie écologique qui va procéder aux travaux de faucardage et d'évacuation de végétations.

Gestion des déchets – Tarification incitative



Communauté de Communes
E.L.A.N. Tarification incitative
ELAN s'engage...
En faveur de la réduction
des tonnages des déchets
ménagères.

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte entraîne des changements importants au niveau de la gestion des déchets. L'OBJECTIF est de réduire les déchets (objectif moins 50 %) et de mieux trier.

Cela implique des évolutions importantes au niveau des collectes et des modes de facturation.

Pour s'inscrire dans cette démarche et répondre aux obligations de la loi du 17 août 2015, le Conseil Communautaire d'ELAN a voté le principe de la mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du territoire.

Qu'est-ce que la redevance incitative ?

La REDEVANCE INCITATIVE consiste à adapter la facturation à chaque usager (particuliers, professionnels, associations et administrations) en fonction de la quantité de déchets qu'il produit (poubelle de maison hors tri sélectif).

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (REOMI) remplacera :

- TEOM : la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères facturée actuellement avec votre taxe foncière,
- REOM : la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) reçue et facturée actuellement à part.

Ces taxes et redevances permettent de financer la collecte des déchets, le tri (éco-point), le traitement ou l'élimination, la gestion des déchèteries et tous les frais de gestion.

Comment seront calculées vos prochaines factures ?

| LA PART FIXE = Abonnement annuel avec une base forfaitaire | LA PART VARIABLE |
|---|---|
| PARTICULIERS Calcul du forfait <ul style="list-style-type: none"> • proportionnel au nombre d'occupants/foyer • nombre défini de levées de bacs, d'ouvertures de bornes de dépôts comprends votre service déchèterie + éco-point | s'applique en cas de levées ou d'ouvertures des bornes de dépôts supplémentaires au forfait |
| Professionnels calcul du forfait <ul style="list-style-type: none"> • établi en fonction du VOLUME de déchets assimilés (soit les déchets pouvant être collectés avec ceux des ménages en quantité raisonnable : pas de matière dangereuses, pas de déchets recyclables) • nombre défini de levées de bacs Comprends votre service Éco-point uniquement (accès aux déchèteries toujours facturé à part) | |

2022 : Mise en place de la collecte avec les bacs pucés pour estimer la future facture REOMI des usagers, mais la facturation actuelle (TEOM et REOM) restera appliquée.

2023 : Facturation REOMI. Un abonnement annuel sera basé sur un nombre de levée de bac défini au préalable. Une part variable s'appliquera en cas de levées supplémentaires du bac.

LES ÉTAPES À VENIR :



Inscription au service déchets

Afin de bénéficier des divers services concernant les ordures ménagères (collecte des ordures ménagères, accès aux déchèteries...), votre inscription au Service Déchets est obligatoire.

En cas de déménagement, modification de nombre de personnes de foyer merci de nous contacter pour mettre à jour vos données.

Pour plus d'informations, formulaires et foire aux questions disponibles sur le site internet : elan87.fr

tél. 05 55 76 09 45 / tarification.incitative@elan87.fr

Déchèterie

Depuis le 1er juillet 2020, le geste de tri est simplifié en Haute-Vienne. Dorénavant, tous les emballages plastiques et métalliques, même les plus petits, se trient dans les éco-points proches de chez vous.

Tous sont à déposer dans les conteneurs jaunes dédiés aux emballages et viennent s'ajouter aux emballages en carton.

Bon à savoir

- Ne lavez pas les emballages, les bouteilles ni les pots mais videz-les de leur contenu
- N'imbriquez pas les emballages les uns dans les autres
- Pliez les cartons ou les papiers pour gagner de la place dans les conteneurs
- Ne compactez pas les bouteilles, flacons, boîtes, barquettes ni les briques pour un tri plus efficace sur la chaîne
- Déposez les déchets en vrac, sans sac, dans les conteneurs de tri

Les éco-points sont régulièrement collectés, si toutefois des débordements étaient constatés, le SYDED se tient à votre disposition par téléphone au 05 55 12 12 87 ou par mail à contact@syded87.org

Depuis 2019, la Communauté de Communes ELAN assure, avec ses moyens humains et matériels (5 camions et 13 agents), la collecte des déchets ménagers sur l'ensemble du territoire une fois par semaine pour chaque foyer.

En cas de problème ou pour tout renseignement complémentaire, appelez le Service Déchets Ménagers de la



Communauté de Communes ELAN au 05 55 76 09 45 ou au 05 55 56 04 84.

Plusieurs déchèteries intercommunales gérées par le SYDED de la Haute-Vienne sont implantées sur la Communauté de Communes ELAN, retrouvez leurs horaires d'ouverture ci-dessous :

Information déchèteries

Modification des horaires d'accueil à partir du mardi 6 avril 2021

| | | |
|---|---|---|
| A mbazac Du lundi au samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15 Le Marais 06 24 85 75 72 | B essines-sur-Gartempe Lundi puis du mercredi au samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15 La Croix du Breuil 06 20 91 97 82 | N ieul Du lundi au mercredi puis vendredi et samedi : 9h-11h45 / 14h-17h15 Lotissement des Vignes 06 26 85 15 60 |
|---|---|---|

Horaires valables toute l'année

SYDED
HAUTE-VIENNE
tous écooboyens !

Pour tout particulier, l'accès aux déchetteries communales requiert une carte/badge Recypart.

Chaque personne résidant sur le secteur de la Communauté de Communes ELAN peut obtenir sa carte (une par foyer) en complétant un formulaire sur le site internet du SYDED : www.syded87.org

Une collecte de type "porte à porte" pour les encombrants est réalisée plusieurs fois dans l'année, par l'association MAXIMUM, association d'insertion située à Mailhac sur Benaze.

Cette collecte est gratuite grâce à la prise en charge financière par la Commune et la Communauté de Commune. Pour connaître le calendrier de collecte et s'inscrire, il suffit de s'adresser en Mairie.

Vous devez préciser le type d'encombrants et leur nombre. Le volume de collecte est limité à 4m3 par habitant. Les enlèvements dont le volume dépasse cette limitation pourront faire l'objet d'une prestation de débarras de maison sur demande du particulier.

Interdiction de feux de plein air

Depuis un arrêté Préfectoral du 09 juillet 2013, renouvelé par un arrêté du 29 juillet 2018, la pratique du brûlage des déchets verts qui présente des risques pour la sécurité des personnes et des biens, est soumise au respect de la réglementation et des consignes de sécurité et de prudence. Cette pratique n'est autorisée que pour les forestiers et agriculteurs dans des conditions particulières de sécurité. Les particuliers ont quant à eux, l'obligation de traiter leurs déchets verts par des méthodes écologiques ou en déchetterie.

De manière plus générale, le brûlage de toute forme de déchet est interdit. Malheureusement, trop régulièrement des infractions sont constatées sur notre Commune.

Les personnes contrevenantes s'exposent à une amende pouvant s'élever jusqu'à un montant de 450 euros. Si leurs voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent par ailleurs engager votre responsabilité pour nuisances olfactives.

Afin de traiter vos déchets verts, outre l'accès aux déchetteries vous pouvez acheter des composteurs ou des broyeurs auprès du SYDED qui peut vous faire bénéficier d'une participation financière.

La Municipalité propose également un service de broyage de végétaux. Vous pouvez contacter la Mairie pour en connaître les conditions.

Transition énergétique

Installation d'une borne de rechargement électrique



Cette opération qui devait intervenir au premier semestre 2021 a été repoussée au premier semestre 2022 pour des raisons d'approvisionnement du matériel. Une borne de rechargement des véhicules électriques sera donc installée sur la Place André Dufraisse, portant à trois le nombre d'installations sur le territoire communal (Place André Dufraisse, piscine du Lac, site touristique de Santrop). Le montant prévisionnel de travaux devrait être maintenu.

Rénovation des écoles

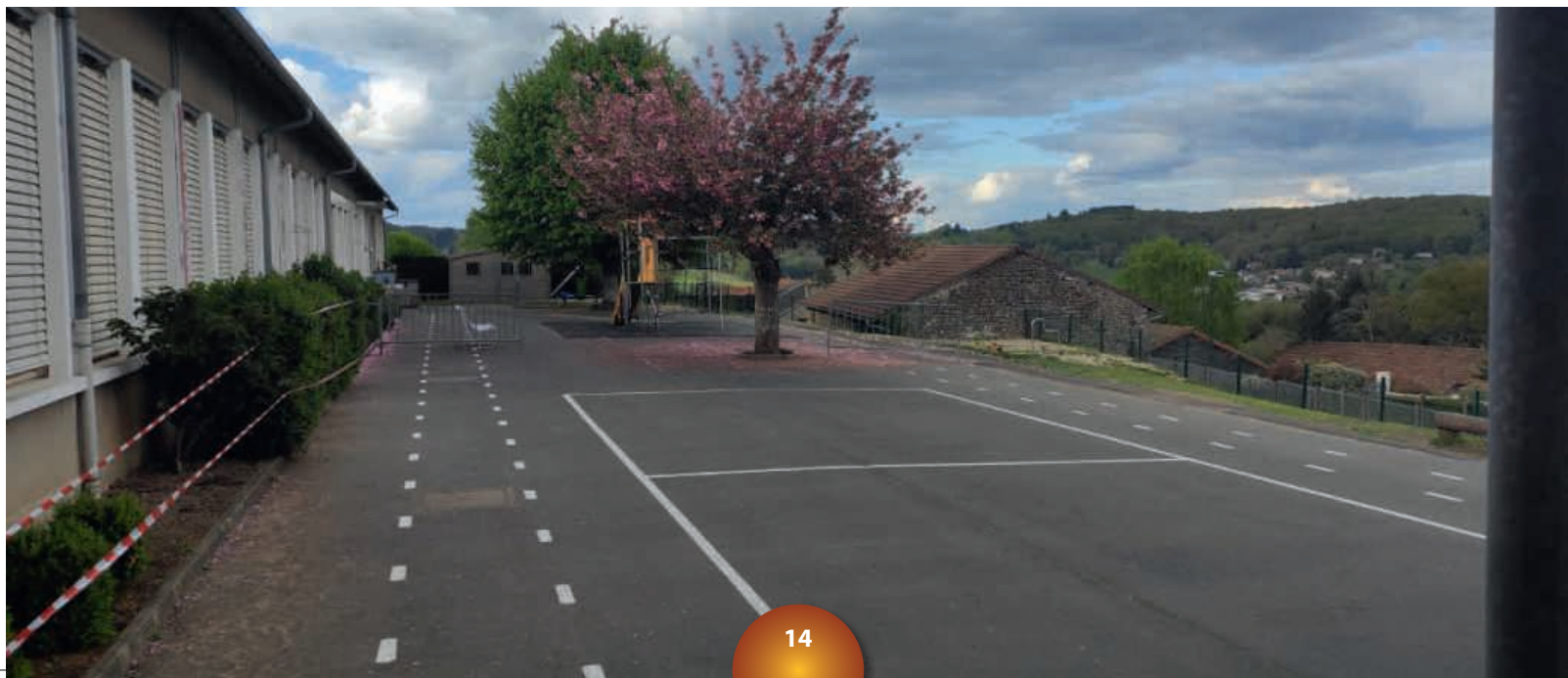
Réflexion entamée en 2020, le projet de rénovation et de transition énergétique des écoles de Razès a bien avancé sur l'année 2021. L'avant-projet de l'Agence Technique Départemental (A.T.E.C.) a précédé l'étude diagnostique des bureaux TRIBU ENERGIE et JLM ENERGIE. Ces préconisations ont été rendues cet été. La Commune a bénéficié d'une prise en charge par le S.E.H.V. dans le cadre de sa labellisation au programme A.C.T.E.E.

Plusieurs scénarios ont été présentés et le choix de la Municipalité s'est porté sur celui le plus exigeant et ambitieux en termes de performance énergétique. Il est vrai que ces bâtiments, datant des années 60, méritent de sérieuses améliorations sur le plan énergétique. Les travaux consisteront principalement à la réalisation d'une isolation thermique extérieure, le changement de l'ensemble des menuiseries extérieures, la mise en œuvre d'une ventilation régulée double flux, d'un éclairage LED, ainsi

que le changement d'une des deux chaudières fioul pour une nouvelle à combustion granulés bois.

Les investissements sont d'un montant de près de 800 000 euros H.T. en espérant ne pas être victimes de la hausse des matériaux. Ce projet bénéficie du soutien de l'État dans le cadre de la D.S.I.L. (plan de relance) à hauteur de 20 % et de la D.E.T.R. à une hauteur escomptée de 30 % ainsi que du Département à hauteur de 20%. Les travaux intègrent également les 5 logements communaux présents et une demande de subvention a été réalisée auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine. La participation totale de la Commune devrait osciller entre 20 et 30 % du projet.

La maîtrise d'œuvre qui a débuté au mois de novembre a été confiée au Cabinet BEG-ESOP. Ce chantier s'échelonne sur 2022 et 2023.



Éclairage public

La Municipalité va entamer en 2022, un travail sur la mise en œuvre progressive de l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit. Les modalités restent à convenir et les avis des habitants seront recueillis en fonction de l'avancée dans le déploiement. De telles initiatives ont déjà pris forme sur des Communes environnantes. Elles permettent de réduire l'impact de l'éclairage sur la biodiversité mais également sur le coût de l'énergie à la charge de la Commune.

La Commune de Razès s'appuiera sur les compétences du S.E.H.V. (Syndicat d'Énergie de la Haute-Vienne) pour la mise en œuvre technique sur l'éclairage existant.

Travaux

Voirie transférée à la Communauté de Communes ELAN

Dans le cadre du programme porté par la Communauté de Communes Elan, sur les voies communales qui lui ont été transférées, le Village de Santrop a fait l'objet d'une attention particulière. A l'issue des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public et des câbles de basse et moyenne tensions, la voirie avait été remise en état par les entreprises de pose de réseaux souterrains. Néanmoins il a été décidé de reprofiler et d'améliorer les conditions de circulation depuis le carrefour de

la RD 44 ainsi que dans la traverse du village afin de donner une nouvelle image de ce secteur placé à l'intérieur du périmètre protégé du Lac Départemental de Saint-Pardoux.

Des travaux de revêtement réalisés l'année passée, qui ne donnaient pas satisfaction, ont été corrigés dans le secteur des Courdelles, rue de la Garenne et allée du Château.

Voirie qui demeure à la charge de la Commune

De nombreux chantiers de voirie ont été réalisés en 2021 :

La 2^{ème} tranche de travaux de la rue des Ecoles qui n'avait pas pu aboutir en 2020 en raison du retard pris par le remplacement de la canalisation d'eau potable, a été effectuée pendant les vacances scolaires d'été. Ce chantier clôture le programme de voirie, de collecte des eaux pluviales et de sécurisation des abords de l'école. L'entreprise Colas a réalisé les enrobés à chaud pour un montant de 16 121 € HT et l'entreprise Bureau a construit les caniveaux et les réseaux souterrains pour un montant de 27 836 € HT.



Des travaux à la font du chien ont été réalisés par le Syndicat de voirie. Il s'agissait de rendre carrossable le chemin qui dessert le N° 18 rue de la font du chien et de créer un espace de rétention et de dispersion des eaux pluviales afin d'éviter les conséquences du ravinement dans cette rue en forte pente pour un montant estimé à 10 346 € TTC. Le Syndicat de voirie a également été chargé d'effectuer des travaux de point à temps sur la totalité du réseau.

Ces deux opérations ont bénéficié d'une aide départementale d'un montant de 23 160 € HT.

D'autre part des travaux de grosses réparations sur diverses voies communales ainsi que le parking de la poste, la pose d'un caniveau rue de la cote, et l'aire de stationnement de la superette ont été réalisés pour un montant de 7 627 € HT.

Le chemin de desserte du moulin de l'Age a fait l'objet de travaux importants de remise en état pour un montant de 5 938 € HT.



Maison des Associations

Les travaux de rénovation et d'isolation de la maison des associations sont terminés.

Ils consistaient à remplacer toutes les menuiseries extérieures par de nouvelles fabriquées sur mesure en aluminium. L'isolation totale des murs périphériques et des faux plafonds a été effectuée. L'installation électrique a été entièrement remise aux normes actuelles ainsi que les sanitaires et le chauffage central. Le toit terrasse qui présentait des fuites a été réparé. Enfin, toutes les peintures intérieures ont été refaites. Les façades extérieures, ont fait l'objet d'une étude de couleurs confiée à Monsieur André Tecklenburg, architecte, qui a prescrit soit de la peinture, soit des enduits maçonnés en fonction de la nature et de

l'exposition des façades. Aujourd'hui l'immeuble est à nouveau à la disposition des associations. Certaines sont déjà installées. Ce bâtiment est devenu agréable à vivre notamment en termes de confort thermique quelle que soit la saison.

Le montant des dépenses relatif à cette opération qui a nécessité des travaux supplémentaires, s'élève fin 2021 à 230 599 € HT. Ces travaux ont fait l'objet d'une subvention de 43 000 € HT octroyée par le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et d'une aide de l'Etat au titre de la DETR de 40 900 € HT.



Travaux de confortement et de consolidation de l'église

Les travaux de consolidation de l'église constituent le « fil rouge budgétaire » pour la Municipalité. Cette année alors que nous étions en train d'élaborer le programme de travaux nous avons dû intervenir en urgence sur le contrefort sud-ouest qui présentait de gros désordres. Ceux-ci ont nécessité une campagne de travaux urgents menés sous l'égide de l'Architecte des Bâtiments de France et de notre architecte du patrimoine Madame Greccu. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise ARSATIS pour un

montant de 39 413 € HT, cofinancé par le Département de la Haute-Vienne pour 13 825 € et 11 824 € au titre du plan de relance de l'Etat.

Un programme de presque 140 000€ est dans les cartons et devrait être engagé en 2022. Il porte essentiellement sur la réalisation de fouilles archéologiques complémentaires et sur la reprise du tympan sud qui est étayé depuis plusieurs années.

Travaux d'alimentation en eau potable

Le SIAEP Couze Gartempe a réalisé des travaux de sécurisation de la distribution d'eau potable du village de La Roche qui a subi des difficultés d'approvisionnement au cours de l'année 2021. Ces travaux vont être bientôt complétés par une nouvelle tranche qui devrait fiabiliser définitivement la desserte du village.

En 2022, un chantier important dans le secteur de la route

du Roudet devrait permettre d'améliorer la capacité du Syndicat à réparer rapidement en cas de fuite sur notre adduction primaire.

Enfin les secteurs Razès-bas et Champour vont faire l'objet de travaux d'amélioration et de remplacement de canalisations.

Salle polyvalente et vestiaires du stade

La rénovation de la salle polyvalente s'est poursuivie en 2021 par la reprise de l'étanchéité du toit et la réfection totale des chéneaux périphériques et des descentes d'eau. Les bandeaux et les sous-faces d'avant-toit constitués de PVC ont été remplacés par des ouvrages en aluminium qui s'avèrent plus résistants et plus pérennes, donc plus durables. L'étanchéité par membrane d'un petit terrasson a fait l'objet d'une réfection importante. Pendant les fêtes de fin d'année le parquet a été poncé et vitrifié afin de faciliter l'entretien, de retrouver la couleur et la chaleur du bois et de mettre en valeur la qualité de ce revêtement dont chaque

lame est posée sur son champ.

Les vestiaires du stade ont été repeints et les douches ont été rénovées. Comme pour la salle polyvalente, les avant toits et l'ensemble des dispositifs d'évacuation des eaux de pluie ont été changés. Tout est en ordre pour accueillir de nouveaux sportifs sur ce site.

Le montant des travaux relatifs à ces 2 bâtiments s'élève à 41 550 € HT, cofinancé par le département et l'Etat pour 19 533 € HT.



Cimetière

En quelques années le cimetière aura été totalement transformé. Cela a commencé lorsque la Municipalité a pris la décision d'arrêter définitivement l'emploi des pesticides dans le cimetière. Puis il a été procédé à la végétalisation de la totalité de l'espace public à l'exception de la croix formée par les 2 allées principales. Des bancs, ont été mis en place pour permettre aux personnes qui rencontrent des difficultés pour marcher de se reposer ou bien de passer un moment dans cet espace de recueillement. En vue de faciliter le tri des déchets (pots en plastique ou en terre, fleurs fanées, fleurs artificielles, terre, gravats etc...),

des containers identifiés et pédagogiques ont pris place sur des aires bétonnées à l'entrée du nouveau cimetière et aux 2 portes du cimetière historique. Des panneaux ont été mis en place afin d'identifier les concessions en état d'abandon. Les familles ont 3 ans pour se faire connaître à la mairie lorsque cette signalétique est installée devant leur concession familiale. Cette année les allées principales ont été rénovées par un goudronnage recouvert de gravillon de couleur ocre pour un montant 12 496,27 € TTC.

Hommage à André Dufraisse

La Municipalité de **RAZÈS** et ses habitants, en partenariat avec **LLAD** (*La Limousine André Dufraisse*) et **ARPAD** (*Les Amis de Raymond Poulidor et André Dufraisse*) Échappée Belle a organisé le **30 JUIN 2021** un hommage à **ANDRÉ DUFRAISSE, cinq fois champion du Monde de cyclo-cross** (1954 à 1958) et **sept fois champion de France**, dans la même discipline (1955 à 1963), décédé le 21 Février dernier et inhumé au cimetière de Razès.

Une cérémonie d'hommage, rassemblant habitants, amis (comme Gérard Dumont, auteur de *André Dufraisse, le Fausto Coppi des labours*), et les associations sportives du cyclisme, s'est tenue sur la **Place André Dufraisse** à **18h** en présence de **Madame Marcelle Dufraisse**, son épouse, de ses fils, **Didier et Laurent**.

Jean-Marc Legay, Maire de la Commune, a introduit ce moment suivi par les interventions de **Claude Louis**, président de **ARPAD** puis de **Jean-Luc Prévot**, président du Comité organisateur de **LLAD** et enfin de **Raymond Delhoume**, président de *l'Elan d'Ambazac* et auteur de *André Dufraisse, champion d'exception, spécialiste du cyclo-cross*.

Didier Dufraisse, fils aîné du champion, a clôturé les prises de paroles.

Ces hommages ont été accompagnés par la projection d'un **film de 20 minutes** produit par la municipalité de Razès à partir d'archives **INA** obtenues grâce à l'aide de la *Cinémathèque du Limousin*.

Ce document filmé, dont le montage réalisé par **Farid Lozès** et raconté par **Daniel Mangeas**, célèbre commentateur sportif, spécialiste des courses et bien connu comme étant "la voix du Tour de France", retrace non seulement la prestigieuse carrière sportive d'André Dufraisse mais révèle, aussi, à travers de nombreux interviews la personnalité discrète et exemplaire de ce champion.

Tout autour de l'espace dédié à l'hommage, une série de

kakémonos produits et prêtés par **ARPAD** pour l'occasion, ont été disposés en demi-cercle. Kakémonos dont les contenus, textes et photos, racontent chronologiquement l'itinéraire sportif du recordman.

La fameuse voiture customisée par Sébastien de *l'Atelier du Lac* était également présentée sur le lieu de la cérémonie.

Simultanément, une série de dessins réalisés par l'artiste **Jacques Barry** (dont quatre reproductions sont accrochées sur la place André Dufraisse), a été exposée dans la Salle des Mariages, puis au premier étage de la mairie.

L'exposition, enrichie par une dizaine trophées-porcelaine, offerts à la Commune par **LLAD**, a pu être visitée durant tout l'été.

À l'issue de la cérémonie officielle, l'ensemble des participants s'est réuni pour un moment de partage et de convivialité, autour d'un apéritif préparé par Guillaume Bourrée, traiteur, habitant de la Commune.

La Municipalité remercie sincèrement **Madame Marcelle Dufraisse** et ses enfants d'avoir soutenu l'organisation de cet hommage.

Elle remercie également les membres de **ARPAD** et de **LLAD** pour leur collaboration active, ainsi que **Daniel Mangeas** pour sa disponibilité et son enthousiasme, **Jacques Barry** pour son investissement sans conteste, **Guy Meynard** pour ses conseils avisés, la *Cinémathèque du Limousin* pour son aide, ainsi que **Farid Lozès** pour son formidable travail de réalisation/montage des archives filmées.

Pour poursuivre l'hommage à ce grand champion, la **31^{ème} édition de La Limousine André Dufraisse**, traversera, **en 2022, le village de Silord** et effectuera son **point de ravitaillement**, au cœur du bourg, sur la place André Dufraisse.



Discours prononcé par le Monsieur le Maire lors de la cérémonie :

Bonjour à toutes et à tous,

Avant de débiter la cérémonie proprement dite permettez-moi de remercier toutes celles et ceux qui ont participé à l'élaboration de cette soirée : Didier et Laurent Dufraisse, L'Association des Amis de Raymond Poulidor et d'André Dufraisse ARPAD, Claude Louis son Président, Pierre Barget, Jean-Jacques Chantreau, Raymond Delhoume, Gérard Dumont, pour leur soutien et pour la réalisation des Kakemonos qui retrace la vie d'André, la Limousine André Dufraisse LLAD, Jean-Luc Prévot son Président, Christian Desmoulin pour leur soutien et le prêt des trophées, Jacques Barry artiste peintre reconnu qui a créé, pour l'occasion des œuvres originales, Farid Lozes le réalisateur du film et Daniel Mangeas le célèbre speaker du Tour de France pour le commentaire, Guy Meynard qui a mis en place l'exposition des trophées, Richard Madjarev pour la mise à disposition de ses contacts, Patrick Malefond de la cinémathèque de Nouvelle aquitaine qui nous a aidé à sélectionner les images d'archives.

Le conseil municipal et plus particulièrement Geneviève Vergé-Beaudou pour son investissement. Les services municipaux.

MERCI A VOUS TOUS

Nous sommes réunis ce soir pour rendre hommage à notre grand Champion André Dufraisse disparu le 21 février 2021. Cette cérémonie, qui n'a pu se tenir pour des raisons sanitaires au moment de son départ, a lieu aujourd'hui le 30 juin 2021, le jour du 95^{ème} anniversaire de sa naissance. André, l'immense champion au palmarès inégalé, 5 fois champion du monde consécutivement, 7 fois champion de France, 14 fois champion du Limousin, vous êtes encore aujourd'hui le cycliste français le plus capé de tous les temps, presque soixante ans après votre dernière course.

Votre discipline de prédilection, le cyclo-cross, ne dispose pas en France des relais médiatiques qu'elle mérite et c'est probablement pour cela que nous n'avons malheureusement pas eu l'occasion de vous voir ou de vous entendre dans les médias nationaux. Pourtant, un spécialiste du vélo, m'a dit, il y a quelques semaines, que les jeunes coureurs belges qui débutent presque tous par le cyclo-cross ont un modèle sportif qui s'appelle, devinez, André Dufraisse.

Comment votre Commune de naissance, votre village de toujours, vos amis, vos voisins, vos admirateurs, vos copains, vos supporters, les habitants de Razès auraient-ils pu se passer de cette soirée pour célébrer votre mémoire ? Comment aurions-nous fait pour vous dire notre amitié, notre respect, notre attachement, notre affection, Ce soir, André nous sommes là pour vous, pour vous dire au revoir, votre famille : Marcelle votre épouse, Didier, Solange et Laurent vos enfants, Barbara, Briec qui n'a pu être présent, Sylvestre, Nolan et Eden vos petits-enfants, vos amis, vos voisins, le monde du vélo, les razelauds, tous ceux qui vous sont chers, tous ceux qui ont adoré le champion et apprécié l'homme.

RAZÈS pleure le plus glorieux de ses enfants, son grand champion au palmarès extraordinaire, son fils prodige, cet homme fidèle à ses racines, à son terroir, cet homme vrai, discret, calme, modeste, empreint d'humilité, à qui les succès sportifs n'ont pas tourné la tête, ce grand monsieur sur un vélo comme dans la vie. André vous avez été un gentleman.

Au-delà de cet homme presque secret, il y avait en vous cette vérité palpable, cette subtilité masquée de bonhomie, cette économie de mots, cette forme de détachement, ces forces de l'esprit presque tangibles, qui ont irradié ceux qui vous ont fréquenté et qui tenaient à vous rendre cet hommage public que vous avez tant mérité. On ne devient pas champion par hasard.

Nous sommes réunis pour vous dire au revoir. Cette fois, votre courage, votre ténacité, votre envie, votre détermination n'ont pas suffi. Les forces vous ont manqué.

Je voudrais trouver les mots pour vous dire à quel point vous nous manquez déjà. À quel point les Razelauds vous appréciaient, peut-être sans que vous le sachiez vraiment, tout le monde vous connaissait et vous respectait parfois au point de vous saluer sans oser vous importuner.

Les plus anciens n'hésitaient pas à vous interpeller, comme on le fait à la campagne, pour s'enquérir de votre santé ou bien aborder un sujet d'actualité avec vous. Chacun d'entre nous connaissait votre empathie et la conversation débutait en général par ce sourire dont vous aviez le secret.

C'est cette respectueuse connivence qui va tant nous manquer.

Il n'est pas un seul razelaud qui ne connaisse votre petite auto blanche que l'on ne verra plus chaque matin devant la boulangerie, la superette, le tabac-presse où vous retrouviez chaque jour vos journaux, le populaire et l'Equipe. Ah ! l'Equipe vous étiez un fervent lecteur de ce grand journal sportif. Le tour de France vient de démarrer et déjà Mathieu Van der Poel le petit fils de votre ami Raymond Poulidor a endossé le maillot jaune. Vous auriez aimé ça André.

Je voulais vous dire André : pour organiser l'hommage de ce soir nous avons rencontré votre famille, vos amis et beaucoup de passionnés, je peux vous affirmer que nous n'avons fait que de belles rencontres. Vous pouvez également être fier de votre palmarès affectif.

J'ai vu un petit reportage où vous évoquiez la fin de votre carrière sportive. Vous y expliquiez que vous souhaitiez dorénavant vous consacrer à votre famille. Elle est réunie aujourd'hui pour cet hommage et même si vous n'étiez pas vos sentiments je sais que ce bonheur-là était pour vous plus fort que tout.

Je voudrais pour terminer, citer Tahar Ben Jelloun :

L'amitié ne rend pas le malheur plus léger mais en se faisant présence et dévouement, elle permet d'en partager le poids et ouvre les portes de l'apaisement.



Crédit photos : Charlie Abad

Jacques BARRY - DESSINS - Hommage à André Dufraisse

Jacques BARRY est né à Limoges en 1943 et a été professeur à L'École supérieure d'Art & de Design de Saint-Étienne de 1972 à 2006. Il vit et travaille à Paris et Saint-Étienne.

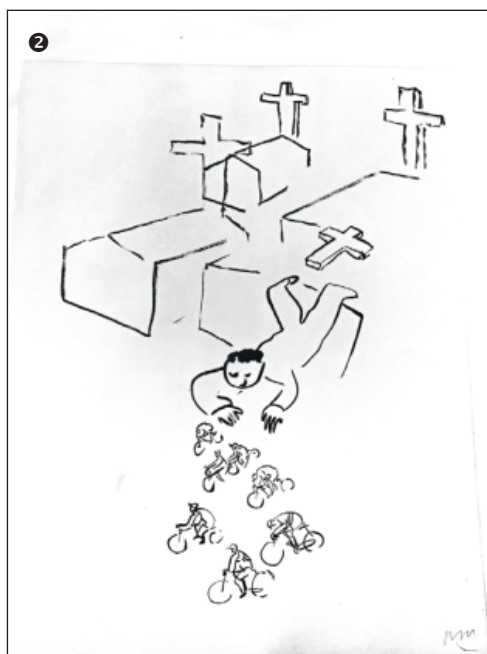
On a pu voir son célèbre rhinocéros au stade Geoffroy-Guichard pendant la coupe du monde en 1998, en table d'orientation à Saint-Fons et sur les affiches de Rive-de-Gier.

Trois de ses œuvres ont fait 80 fois le tour de la terre avec l'astronaute Michel Tognini, au cours de la 80^{ème} mission de la navette spatiale Columbia.

Pour honorer la mémoire d'André Dufraisse, Jacques Barry a accepté de créer une série de dessins à l'occasion de l'hommage que la municipalité de Razés a désiré rendre à celui-ci.

Cette série de dessins a fait l'objet d'une exposition dans la salle des mariages de la mairie de Razés et elle est actuellement transférée au premier étage du bâtiment.

L'artiste a réalisé ces dessins sous la forme d'une frise spécialement dédiée à la mémoire et la carrière sportive de ce grand champion de cyclo-cross.



Crédits photos des dessins de J. Barry :
Alain Voldoire

❶ Dessin sur papier, H : 40,5cm L : 51,5cm, coll. Municipalité de Razés.

❷ Dessin sur papier, H : 71 cm L : 51cm, coll. Municipalité de Razés.

❸ Gouache sur carton, H : 22cm L : 22 cm, coll. Municipalité de Razés.

❹ Dessin sur papier, H : 51cm L : 71cm, coll. Municipalité de Razés. Ce dessin sera le prototype du prochain trophée édité par LLAD, pour sa 31^e édition.

Crédits photos des dessins de J. Barry : Alain Voldoire

- 5 Dessin sur papier, H : 73cm L : 102,5 cm, coll. Municipalité de Razès.
- 6 Dessin sur papier soie froissée, H : 102cm L 73cm, coll. Municipalité de Razès.



La Municipalité se réjouit d'avoir pu **acquérir** la totalité de cette série de dessins.
Cette collection d'œuvres en hommage à André Dufraisse s'enrichit d'une sélection de **trophées** créés par des artistes des Arts du Feu.
Ces pièces uniques réalisées par des créateurs confirmés dans leur domaine, **Anne & Raphaël MERLET, Nadège MOUSSYNAT...**
Ces oeuvres ont été **offertes** à la Municipalité de Razès par **La Limousine André Dufraisse** et viennent augmenter le fonds visuel que nous nous attachons à réunir en l'honneur du champion razelaud.



Au cours de l'été dernier, la Municipalité a organisé des actions culturelles et des animations les **2 juillet**, **15 juillet** et **23 juillet** (la date du 13 août ayant été annulée pour raison sanitaire).

Comme au cours l'été 2020, les habitants de la Commune et les touristes de passage ont pu se retrouver sur la Place André Dufraisse pour partager leur dîner et profiter ensemble de spectacles et animations proposés et diffusés dans les annonces, via affiches et flyers déposés dans les boîtes aux

lettres ainsi que sur l'application, **app.panneaupcket.com** dont nous incitons le téléchargement afin que vous soyez de plus en plus nombreux à prendre connaissance des informations municipales.

Le 2 juillet, l'association Ensemble pour les enfants de l'école de Razès, à partir de **18h**, a organisé la kermesse qui marquait la fin de l'année scolaire des écoliers et ouvrait conjointement la saison estivale des animations.



Soutenu(e)s par Guillaume Bourée qui œuvrait à la cuisson des viandes fournies par la Boucherie du Rivalier, laquelle privilégie nos producteurs locaux, les membres de Ensemble pour les enfants de l'école de Razès, les « mamans », ont assuré dans la convivialité et la **joie**, les stands et les tables dédiés aux crêpes maison, granités, tartes, boissons et diverses confiseries, à l'élaboration desquelles les enfants avaient participé.

À proximité, Don Bernardo était présent pour proposer d'autres possibilités de se restaurer.

1 "En danse, Simplemente Salsa !" est une association de 2003, fondée par Nùria Masoliver-Puig dont l'objectif premier est le plaisir et le partage de la danse, quelque soit son public.

"En danse, Simplemente Salsa" propose des activités tout au long de l'année, des spectacles, des bals gratuits en plein air, des animations, des soirées hebdomadaires et des événements à thème (cf : Carnaval Salsa de Limoges).

06 80 40 35 36 - endanse@endanse.com - www.endanse.com

Déjà présente à Razès en août 2020, "En danse !" conjugue les talents de la musique et de la danse, les plaisirs d'être ensemble alliés aux instants joyeux.

Nous les remercions pour leur prestation et espérons sincèrement les retrouver pour l'été 2022.



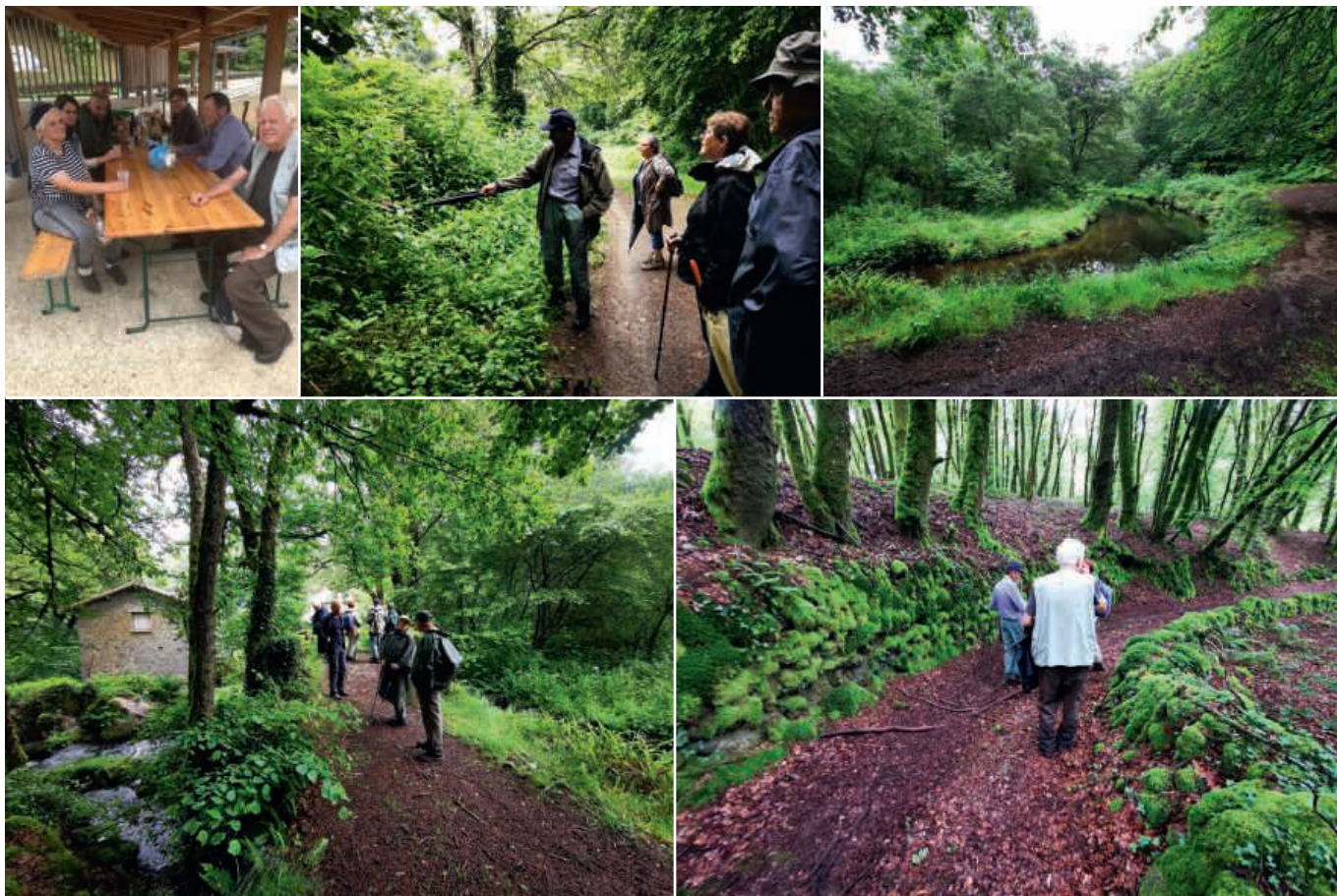
2 juillet, "En Danse !", à Razès - Crédit photo : Abel Belatti, président de l'association

Nous remercions également et vivement toutes les personnes, à tous les niveaux, qui ont œuvré à la réussite de cette soirée.

Le lendemain, 3 juillet, quelques habitants ont répondu présents au rendez-vous de la Balade botanique, organisée avec l'aide et la participation de l'ALBL, Amicale Legendre des Botanistes Limousins, qui a conduit les participant.e.s à arpenter, explorer et découvrir la flore, les mousses, (et même, cueillir des giroldes...) sur une dizaine de kilomètres. Malgré la pluie par intermittence, toutes et tous ont

vraiment apprécié le parcours, les échanges, le regard porté sur les lieux traversés et les anecdotes paysagères qui n'ont pas manqué de ponctuer la marche et les découvertes, chemin faisant.

Cette première séquence botanique s'est terminée sous la halle, face au vallon, par un pique-nique improvisé qui a permis de poursuivre ce moment exceptionnel autour de ce qui crée une complicité dont on se souvient comme un zigzag lumineux de ce début d'été sans ciel, pluvieux, gris...



3 juillet, Balade botanique - Crédit photo : Jean-Baptiste Brionnaud/Geneviève Vergé Beaudou

23 juillet, l'atelier SIRQUE a accueilli une dizaine d'enfants sur la Place André Dufraisse pour une initiation aux techniques de l'acrobatie dirigée par **Alice Rende**, acrobate & contorsionniste, en résidence au SIRQUE et dont nous avons déjà pu apprécier le talent lors de sa performance, Passages, l'été dernier.

Après avoir étudié à l'École Nationale de Cirque du Brésil et obtenu un master en arts du spectacle à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro, Alice Rende s'installe à Barcelone. En 2019, avec le soutien de La Central del Circ et du festival El Grec de Barcelone, de la FLIC à Turin, elle développe une première esquisse de son solo Passages. Elle poursuit aujourd'hui

le parcours professionnel proposé par l'Esacto / Le Lido à Toulouse et continue à travailler son projet personnel à Nexon, intégrée à l'équipe du Sirque.

À partir de 17h30, la compagnie La Femme Bilboquet, nous a entraînés, dans la bonne humeur, au cœur de « ses » Visites Givrées, pièce théâtrale en mouvement scénarisée et écrite par **Florence Koski**, interprétée par **Claude Gélébart**, comédien et chanteur, pour un final choral dans lequel tous les spectateurs, petits et grands, ont entonné des refrains plein d'entrain dans le jardin des Trois Arches.



La Femme Bilboquet, produit depuis 2001 des spectacles théâtraux et également musicaux, adaptés à tous les lieux.

Certains de ses spectacles ont connu un vif succès au niveau national, comme Ma'me Kolska ou le Cabaret Quotidien.

Le 23 juillet,

Compagnie, La Femme Bilboquet, Balades Givrées
Crédit photo : Daniel Roncière

La Femme Bilboquet, Balades Givrées, à Razès
Crédit photo : Michèle Perrot

Nous souhaitons la recevoir à nouveau, l'été prochain, pour l'Opérette surprise ou Des chansons à vous chanter.

Signalons que l'association Ensemble pour les enfants de Razès était encore présente pour ce second rendez-vous. Toujours dynamiques, les « mamans » et leurs enfants ont encore régalé le public.

Et, plus tard, pour fêter Halloween, au mois de novembre, elles ont assuré la chasse aux bonbons.

Pour mémoire, Halloween, qui nous vient de l'univers anglo-saxon, fête de Samain, qui signifie « réunion » en langue celte, marque la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

La chasse aux bonbons en est un des événements principaux. Selon les pays, les enfants vont de portes en portes en réclamant des friandises : Farce ou friandise, ou bien Des bonbons ou un sort, ou encore Bonbons s'il-vous-plaît ! selon.



Halloween - Crédit photo : Céline Bougoin, présidente de l'Association Ensemble pour les enfants de Razès

Toujours ce 23 juillet, dès 21h, le SIRQUE a également animé la soirée en présentant deux spectacles.

Andrea Speranza, illusionniste & scénographe, a proposé un spectacle intitulé Trompe l'oeil : Illusion d'interactions. Une action courte et séquencée dont le hic était de dévoiler les « petits trucs » qui font magie. Les dessous de l'affaire, en quelque sorte !

Pour notre plus grand plaisir, **Stefan Kinsman** a joué avec « sa lampe » à travers une performance poétique et humoristique, nommée This Little Bird.

La création de ce personnage, solitaire et abîmé, convoquait à notre souvenir (ou nous inciterait à découvrir), des figures de la littérature anglo-saxonne, de Mark Twain à John

Steinbeck...et Cormac McCarthy.

Sous une apparence désinvolte, cette performance se concentrait, à travers son langage corporel et verbal, sur une précision physique continue. L'intime et le jeu dialoguaient de conserve. Nous retenons la discrète présence technique et les effets magiques de Andrea Speranza, la scénographie de Jani Nuutinen et **la marionnette**, la fameuse lampe animée, construite par Patrick Sims.

Ce fut un très beau moment de création offert à tous.

En projet pour le printemps et l'été 2022, outre les partenariats cités plus haut, nous collaborerons également avec le Théâtre de l'Union. (à suivre...).





Stefan Kinsman



Andrea Speranza



Andrea Speranza

23 juillet, Sirque - Crédit photo : Pôle National Cirque Nexon, Nouvelle-Aquitaine

Exposition Laurie-Anne ESTAQUE

15 juillet, la Municipalité en partenariat avec le *FRAC - Artothèque Nouvelle Aquitaine* pour le *FACLIM* a accueilli les œuvres de **Laurie-ANNE Estaque**, dans le cadre de l'opération *Collection en mouvement*.

L'exposition s'est tenue dans la Salle des mariages, à la mairie, jusqu'au 17 septembre.

Six œuvres emblématiques du travail de l'artiste, collection du *FACLIM*, ont été présentées par **Yannick Miloux**, directeur du *FRAC - Artothèque Nouvelle Aquitaine* et commenté par l'artiste, pièce à pièce.

Le public, nombreux pour cette première expérience d'exposition d'association commune - *FRAC Artothèque - FACLIM & municipalité* - a participé et exprimé sa satisfaction

dans le cadre des échanges qui ont accompagné le vernissage.

Née en 1972, Laurie-Anne Estaque vit et travaille à Felletin. Elle est diplômée de l'École des Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

Son travail se déploie à travers divers médiums : grands dessins, éditions, broderies, vidéos numériques, cartes découpées, cartogrammes, anamorphoses...

Depuis 2002, elle participe à des expositions collectives et nombreuses expositions personnelles ont été consacrées à ses œuvres.

www.etaque.org

On peut entrer dans l'œuvre de Laurie-Anne Estaque par une carte postale, un fragment de tissu brodé, une grande carte ou une caravane de parpaings. Ce n'est pas le même voyage. Si l'on commence par le petit bout de la lorgnette, on observera une sorte de vitrine -même si c'est à l'air libre - des collections de logos abandonnés. On s'attendrit presque devant ces orphelins arrachés à leur contexte. Une entreprise, c'est une vraie famille. Petits fétiches comiques, crocodiles rabougris, blasons absurdes, enseignes tristes, devises démodées, voilà ce qu'il reste de nos totems...» (extrait)

Olivier Cadiot, in Laurie-Anne Estaque vue par Olivier Cadiot.

Laurie-Anne Estaque est une artiste engagée et consacre son travail artistique à des thématiques récurrentes par l'utilisation de signes étatiques ou économiques comme les logos et les drapeaux.

La plupart de ses œuvres sont consacrées à des créations liées à la cartographie contemporaine.

Le dessin inaugural de cette série, *Europeana*, une brève histoire du *XXe siècle*, exposé à Razès cet été.

Elle entre dans la collection de l'Artothèque du Limousin en 2005. Les œuvres acquises servent notamment à des projets pédagogiques avec des établissements scolaires.

Sa vie en Creuse l'implique dans des projets associatifs - avec *Quartier Rouge*, autour de notions liées à l'espace public - et collectifs avec *L'Atelier de géographie populaire du Plateau de Millevaches* qui développe des ateliers de cartographie avec les habitants afin de mieux comprendre leur territoire.

Simultanément, elle commence la création d'un grand dessin sur l'exploitation de la forêt en France et plus particulièrement en Limousin, sur le territoire du plateau de Millevaches.



En raison des contraintes sanitaires, l'atelier Arts Plastiques que Laurie-Anne Estaque devait animer le 13 août, a dû être annulé.



Tourisme - Lac - Site de Santrop

Le Lac de Saint-Pardoux est un site touristique majeur de la Haute-Vienne. Au cœur d'un site naturel préservé, ce lac artificiel de 330 hectares est le lieu idéal pour la pratique des activités de pleine nature, seul, entre amis ou en famille. Trois pôles importants sont aménagés dont le principal est situé sur la Commune de Razès.

En effet, le Site de Santrop est la porte d'entrée du lac, là où les familles peuvent à la fois se reposer et profiter d'une multitude d'activités (parc acrobatique en forêt et ses tyroliennes qui traversent le lac, jeux aménagés sur la plage, structures gonflables, parcours santé, terrain de beach volley, terrain de pétanque, location de pédalos, canoës et barques...). La piscine du lac de Saint-Pardoux, ouverte toute l'année, propose 3 espaces différents pour nager, se détendre ou encore s'amuser. Sur place, un espace aquatique couvert organisé autour d'un bassin sportif, d'un bassin ludique, d'une pataugeoire et d'un espace bien-être et un espace extérieur avec une large gamme de jeux aquatiques et de jets d'eau (bassin de loisirs de 320m² avec rivière à contre-courant, un bassin enfants de 100m², une aire de jeux interactifs, splashpad de 120m², une rivière à bouée et un pentagliss de 4 pistes).



En été, le Site de Santrop accueille de nombreuses animations éclectiques de grande qualité : cinéma de plein air, concerts, animations pour les enfants, théâtre de rue...

Atout majeur de notre Commune, ce site permet également l'apprentissage de la nage pour nos enfants scolarisés à Razès.

www.lacsaintpardoux.fr





Cérémonies de commémorations

Cette année encore les commémorations officielles ont été perturbées par la crise sanitaire. Elles ont, néanmoins, été maintenues, parfois en présence des seules personnes habilitées.

Pourtant, la cérémonie du 11 novembre a été fréquentée par de nombreux enfants qui avaient été sensibilisés par leurs enseignants. L'hommage solennel rendu aux victimes civiles et militaires par la Municipalité et les participants n'en a eu que plus de sens.



École

L'année 2021 a été très triste pour l'école. Au début des années 90, alors que nous comptons 125 élèves à Razès, une sixième classe avait été ouverte à l'école. Notre établissement scolaire bénéficiait alors d'un effectif moyen d'un peu plus de 20 élèves par classe. Cette situation a souvent été remise en cause par l'Education Nationale mais jusque-là, les parents, les élus municipaux, l'ensemble de la communauté éducative avaient toujours réussi à maintenir la sixième classe. Au printemps 2021, avec le même effectif prévisionnel, après une concertation dans laquelle les seuls arguments de l'Education Nationale ont prévalu, notre requête a été écartée d'un revers de main par Mme l'inspectrice d'Académie en Commission Départementale,

au motif que « la situation de Razès revenait chaque année au débat ». En effet, aux yeux de l'administration, depuis plus de 20 ans, les effectifs de Razès auraient pu justifier une fermeture de classe.

Le Conseil Municipal de Razès ne peut pas accepter cette mesure de fermeture de classe qui va à l'encontre des orientations scolaires des Municipalités qui se sont succédées depuis 30 ans et des moyens humains et financiers qu'elles ont mobilisées pour l'éducation des élèves de Razès. Défenseurs du service public de l'éducation posons-nous les bonnes questions, à l'heure où les enfants qui suivent un enseignement à la maison n'ont jamais été aussi nombreux sur notre Commune.

Sorties et activités

Année scolaire 2020/2021 :

Comme chaque année, tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de séances de natation à la piscine du Lac de Saint-Pardoux. Malheureusement, les dernières séances consacrées au passage de l'Attestation Scolaire de Savoir Nager pour les plus grands, ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Les élèves ont également bénéficié de plusieurs interventions de l'USEP tout au long de l'année : une rencontre autour de jeux sportifs pour toutes les classes, un cycle de handball pour les CE2, CM1 et CM2, un cycle de savoir rouler avec prêt de 12 vélos pour la classe de GS/CP, une intervention sur le biathlon et la course d'orientation pour tous sauf les TPS/PS ainsi que des sorties voile au Lac de Saint-Pardoux.

Les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 ont participé à la Virtual Regatta. Il s'agissait pour les élèves de participer à la course du Vendée Globe de manière virtuelle. La classe de Mme Bargue est arrivée première au classement USEP.

Dans le cadre du Prix Passerelle, auquel la classe de CM1/CM2 était inscrite, les enfants ont assisté à une représentation théâtrale de deux livres à la salle polyvalente.

Les CM1/CM2 ont participé à une animation sur les gestes de premiers secours et l'utilisation du défibrillateur.

L'année scolaire s'est terminée autour des traditionnelles sorties de fin d'année : la classe de Mme Faure s'est rendue au Lac de Saint-Pardoux, la classe de M. Monluçon a profité du centre équestre du Moulin d'Aiguemarde, la classe de Mme Lenormand est allée visiter un élevage d'escargots, une exploitation de ruches et une chèvrerie à Bersac sur Rivalier, la classe de Mme Massias a bénéficié d'une sortie

à l'accrobranche d'Uzurat à Limoges et les classes de Mme Bargue et Mme Badin sont allées en Creuse au parc des loups et à l'accrobranche de Chabrières.

Année scolaire 2021/2022 : présentation rédigée par les élèves de la classe de CP-CM2

Il y a 3 classes élémentaires :

- CP CM2 22 élèves Mme Lenormand et Mme Boyer

- CE1 CE2 23 élèves Mme Massias

- CE2 CM1 24 élèves Mme Vergnaud Coucaud (directrice) et Mme Boyer

Il y a 2 classes maternelles :

- TPS PS MS 22 (24 en janvier) élèves Mme Faure et Mme Boyer

- MS GS 25 élèves M Monluçon

Il y a aussi Pascale, Laura et Séverine qui sont ATSEM et Anita, Marie-Laure, Nathalie et Marie-Claude qui nous surveillent pendant le temps de cantine ou de garderie.

Thierry est notre chef cuisinier, il nous prépare à manger. Les repas sont délicieux.

Dans la cour du bas, il y a un préau, un bac à sable, deux paniers de basket, des cordes à sauter, un terrain de balle au prisonnier et balle assise, une table de ping-pong, deux marelles, six bancs, un tronc d'arbre, une pierre pour s'asseoir, un arbre, et une haie.

Dans la cour du haut, il y a : un toboggan, une balançoire, une cabane, des vélos, des trottinettes, des pneus, une grande poutre.

Nous pouvons nous y amuser pendant les récréations.

Depuis le début de l'année, nous avons pu participer à 2

sorties pour l'élémentaire :

-la transhumance : on a accompagné un troupeau de moutons dans un nouveau champ avec l'éleveur et son chien pour qu'ils puissent avoir de la nourriture ;

-la course aux bouchons : nous avons affronté l'école de Bonnac la Côte. Il fallait faire le plus de tours possibles par enfant pendant 10 ou 15 minutes, chaque tour étant comptabilisé par un bouchon.

La classe de CP CM2 et les classes de 6e sont inscrites au prix

FunamBulles qui consiste à lire plusieurs BD, de voter pour sa préférée.

La classe de CE2 CM1 participe au prix Mozaïc. Un auteur devrait venir en classe.

Nous attendons le cycle piscine, d'autres rencontres USEP pour toute l'école mais aussi le carnaval et la kermesse en espérant que les conditions sanitaires les permettent.

Transport vers le Centre de Loisirs de Bessines-sur-Gartempe

Un changement est intervenu cette année pour ce qui concerne le transport des enfants de Razès qui fréquentent le centre de loisirs de Bessines. Ils bénéficient toujours du transport en bus pris en charge à 70% par la Commune de Razès, mais ils peuvent désormais déjeuner avec les petits copains de Bessines tous les mercredis. Ils sont transportés dans un bus de 22 places appartenant à la société LAVALADE de Bellac et affrété par la Commune.

Vie économique locale

Villes et villages de la reprise

Le 25 novembre dernier la Région Nouvelle Aquitaine et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat qui portent l'opération Villes et villages de la reprise ont mis à l'honneur la Municipalité de Razès pour son implication dans la transmission-reprise des entreprises de son territoire et pour son rôle de sensibilisation de leurs dirigeants sur les aides financières et techniques mobilisables qu'ils soient cédants ou repreneurs.

C'est l'occasion pour les chefs d'entreprises de rencontrer des conseillers et des experts en transmission afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. En effet 40% des entreprises trouvent des repreneurs grâce à l'action de Chambre des Métiers et de l'Artisanat au niveau départemental.

Ce jour-là, Ghislain Mandon et Guy Carnet avaient accepté de nous ouvrir les portes de leurs entreprises respectives. Le groupe composé du Président de la CMA, de Colette

Langlade conseillère régionale déléguée à la reprise et à la transmission d'entreprises de la Région Nouvelle Aquitaine, d'Alain Auzemery Président de la Communauté de Communes ELAN et conseiller départemental de la Haute-Vienne et de leurs collaborateurs, ainsi qu'une délégation municipale conduite par Jean-Marc Legay Maire de Razès s'est montré très intéressée par la qualité des visites et des savoir-faires de ces deux entreprises razelaudes. La Lemovice, qui est une reprise, affiche un dynamisme et une inventivité qui lui ont permis, de confirmer son succès malgré la crise sanitaire. Les Charpentiers Limousins qui ont réussi à allier les connaissances ancestrales des compagnons du devoir avec les techniques les plus innovantes et les plus modernes (CAO, DAO, pilotage informatisé des centres d'usinage, etc.) au profit d'une qualité et d'une maîtrise professionnelle reconnue de tous les spécialistes depuis plus d'un quart de siècle.

Restaurant Les Trois Arches

Figure emblématique de la commune, Marie-Lou LAVAL, propriétaire et gérante de l'auberge Les Trois Arches, souhaite faire valoir ses droits à la retraite depuis quelques temps déjà.

Voyant le risque de disparition de cette activité essentielle pour une Commune comme Razès, la Municipalité a décidé d'agir en se positionnant sur le rachat de cette affaire. Idéalement situé face à la Place André Dufraisse récemment inaugurée, le maintien de ce restaurant rentre dans un

projet global de dynamisation du cœur de bourg.

La Municipalité est accompagnée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Vienne ainsi que la Communauté de Communes E.L.A.N. L'étude économique étant réalisée, la Municipalité va pouvoir rentrer dans une phase active de recherche d'un exploitant de ce restaurant avec la possibilité de redévelopper un hébergement touristique à l'étage.



> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment

Cette rubrique permet de communiquer sur la création, la reprise ou le développement des entreprises sur notre commune. Si vous avez un projet et souhaitez figurer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie.

○ Héloïse PICCOLI, Diététicienne-Nutritionniste



« Diététicienne-Nutritionniste, je peux vous recevoir tous les vendredis de 8h à 18h au cabinet de Razès, au 6 Rue du Docteur Chameaud, dans le bâtiment de la Maison des Associations.

Sur prescription médicale ou selon votre propre initiative, vous pouvez consulter un professionnel de la diététique afin de vous accompagner sur le plan nutritionnel.

Pour quelles raisons consulter ?

- Pour adapter votre alimentation et votre mode de vie en évitant les carences : végétarisme, végétalisme, veganisme, travail de nuit, repas à l'extérieur
- Aux différentes étapes de la vie : grossesse, allaitement, ménopause, étudiant, retraite, vie de famille
- Pour perdre du poids (sans restriction) ou prendre du poids
- Pour un rééquilibrage alimentaire, acquérir une alimentation variée
- Dans le cadre d'un sevrage tabagique (suivi pluridisciplinaire)
- Pour booster son immunité
- Pour des situations plus spécifiques : pathologies cardiovasculaire (hypertension artérielle, athérosclérose). Pathologies digestives (stéatose hépatique, reflux gastro-œsophagien). Maladies métaboliques (diabètes de type 1 et 2, obésité, anémie, carences, dénutrition). Allergies et intolérances alimentaires

Ensemble, nous travaillerons autour de vos habitudes et de vos choix alimentaires dans le but de vous aider à changer durablement en trouvant un équilibre qui vous convienne.

La diététique n'est pas encore prise en charge par la sécurité sociale. Cependant de nombreuses mutuelles proposent un remboursement. »

☎ 06 33 32 66 74 - ✉ hpiccoli.dieteticienne@gmail.com - www.piccoliheloise.wixsite.com/diet

Instagram et Facebook : [_tastydiet](#)

○ Hypnoz' Taimo



Officiellement recommandée par l'OMS en 2013, la Haute Autorité de Santé en 2007 et l'INSERM en 2004.

« Au service de votre bien-être physique et mental, je suis à votre disposition, je travaille en étroite collaboration avec le milieu médical. Mon rôle est de vous accompagner et de vous aider dans votre détresse, dépression, addiction, stress, harcèlement quel qu'il soit (scolaire ou autre)... Migraines, mal-être général... **Je suis à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions.** »

Praticienne en EMDR – TAIMO our tous types de traumas. - Certifiée

Maître praticienne en hypnose Ericksonienne. - Certifiée

Rendez-vous par téléphone uniquement. Ouvert du lundi au samedi inclus.

Maison des associations, 6 rue du docteur Chameau, 87 640 Razès

☎ 06 11 88 62 46 - ✉ hypnoztaimo@gmail.com - www.hypnoz-taimo.fr

Garage oxygène auto moto 87



« Notre activité sur la Commune de Razès, vous propose la réparation de véhicules multimarques, avec une garantie nationale.

Nous pratiquons tout ce qui concerne l'automobile (vidange, distribution, pneumatiques, freinage, etc.). Toutes les réparations carrosserie peuvent être réalisées pour les assurances

sans faire l'avance d'argent.

Nous sommes aussi équipés de deux dépanneuses 24h/24h 7 jours /7 en cas de panne ou d'accident...

Notre établissement est à votre service du lundi au samedi matin, nous disposons d'une salle d'attente pour l'atelier et pour le dépannage 24h/24. Le garage Oxygène, vous propose aussi une station de lavage équipée d'un aspirateur, d'un portique de lavage et de deux pistes haute pression. L'établissement vous propose aussi l'installation et la vente de robot tondeuse de 600m² à 4000 m². Devis sur demande.

Nous vous proposons aussi de faire les démarches pour l'établissement de vos cartes grises. »

2 rue du Docteur Chamaud, 87 640 Razès - ☎ 05 55 71 56 79

M.T Conseil



« Libérez-vous de vos contraintes administratives en bénéficiant d'un accompagnement adapté. »

« M.T Conseil est une entreprise installée à Razès depuis le 1^{er} Octobre 2021. Marianne est assistante indépendante.

En quoi ça consiste ?

Marianne intervient dans plusieurs domaines auprès des particuliers et des professionnels.

Elle est prestataire de services autrement dit assistante personnelle.



Que fait-elle ?

- Cette ancienne banquière spécialisée auprès des professionnels et des particuliers, propose des services de secrétariat, d'aide administrative diverse et complexe, de conseils financiers, commerciaux et techniques ainsi que l'accompagnement à la création et à la gestion d'entreprise s'adressant à toutes les personnes ou entreprises ayant besoin d'une aide administrative et commerciale, qu'ils soient ponctuels ou réguliers.
- Marianne accompagne les propriétaires ayant des biens proposés à la location dans l'administratif complet lié à la gestion locative (création de bail, état des lieux, contrôle solvabilité, quittances...).
- Elle accompagne également les particuliers dans toutes les démarches administratives et fiscales. (Montage dossiers administratifs divers, dossier de financement, projets précis...).
- Elle exerce son métier dans différents secteurs d'activité comme le bâtiment, le commerce, la restauration, le médical, l'esthétique, l'agricole ou encore l'associatif. Elle travaille sur site dans des locaux professionnels, au domicile des particuliers ou bien à distance depuis son domicile quand la mission le permet.

Les plus :

M.T Conseil adhère à la Coopérative pour faire bénéficier à ses clients particuliers d'un crédit d'impôts de 50% en faisant appel à ses services tout en se délestant des tâches chronophages.

Pour les professionnels, ils en connaissent déjà tous les avantages ! »

☎ 06 89 56 30 75 - ✉ m.t.conseil87@gmail.com - www.mtconseil87.fr - Facebook : M. T Conseil 87 - Instagram : m.tconseil

La Cale Sèche



« La Cale Sèche est un food truck de la mer, c'est à dire un camion ambulant spécialisé autour des produits marins, d'eau douce ou non. Qu'est-ce qu'on peut y manger ? Des fruits de mer, du poisson croustillant, du poisson fumé par mes soins, des desserts pâtisseries, etc... Le plus important à retenir c'est qu'il s'agit de 100% fait maison, et le plus éthique possible. L'origine des produits est locale et directe, les emballages utilisés sont responsables et recyclables.

Je suis présente tous les mercredis soir à Razès jusqu'au mois de juin, De 18h à 21h. Commande par téléphone au 06 51 97 30 98 ou sur "La Cale Sèche Limoges" sur Facebook, où la carte est affichée tous les soirs. »

Margaux

> Vie associative

Lors de ces derniers mois plusieurs associations ont été mises en sommeil (football, Cidre et Châtaignes, Clin d'œil...). Parce que la dynamique associative sur notre commune nous semble essentielle, la Municipalité lance un appel au bénévolat pour relancer ces activités ou en voir de nouvelles se créer. Si vous souhaitez vous engager dans une telle démarche, vous pouvez vous signaler auprès de la Mairie pour être accompagnés dans vos projets.

Sports

ASGR



La saison 2021-2022 s'est ouverte le 13 septembre 2021, toujours sous la menace de la pandémie en cours. Lors de la saison précédente nous avons remboursé partiellement le montant des adhésions pour cause de fermeture des salles de sport.

Cette année, nous comptons dans nos rangs 38 adhérents pour la gym tonic et 16 adhérents pour la gym douce. Quelques petites modifications pour cette saison au sein de notre équipe d'animateurs :

- Jonas anime le lundi soir de 20h à 21h.
- Marie-Claire a pris en charge le cours du mercredi de 9h30 à 10h30, avec celui du jeudi soir de 20h15 à 21h15.
- Gaël anime le vendredi soir de 19h30 à 21h.

Nous acceptons avec plaisir toute nouvelle adhésion qui se présentera en cours d'année. Notre vœu est que cette crise sanitaire disparaisse de notre paysage afin de poursuivre nos activités en toute quiétude.

Bonne saison à tous !

Marche-pieds



Les Marches pieds est une association de randonnée pédestre affiliée à la Fédération française de randonnée. En 2021, malgré la crise sanitaire, l'association a poursuivi ses activités en proposant tous les 15 jours des randonnées les jeudis et dimanches.

L'association a également ouvert une section de marche aquatique sur les abords du lac de St Pardoux (1 à 2 fois par semaine).

En 2022, sous réserve de conditions sanitaires favorables, sera renouvelée la randonnée Chocolat, un événement ouvert à tous (y compris aux non adhérents) et placé sous le signe de la gourmandise. Avis aux intéressés.

N'hésitez pas à nous contacter pour tester toutes nos activités.

✉ lesmarchespiedsrazes@laposte.net



Judo Club Chatelaud



Ça y est, l'heure de la rentrée a sonné et les Razelauds et les Razelaudes ont pu reprendre le chemin des tatamis.

En effet, c'est avec beaucoup d'appréhension que les cours ont repris à Razès, la COVID étant toujours présente, nous avons des craintes à reprendre et à devoir une nouvelle fois stopper notre activité. Mais c'est avec beaucoup de joie et de bonheur que nous avons accueilli nos licenciés même si la reprise s'est faite doucement et ce, sur les trois sections du club. A ce jour, nous enregistrons 115 licenciés et la section de Razès se porte très bien.

Depuis longtemps, le club n'avait pas de licencié engagé au pôle espoir de Limoges, filière d'accès au haut niveau, c'est chose faite cette année avec l'admission d'Antoine BERNAUDEAU, jeune judoka de la section de Razès qui depuis ses débuts reste un élève assidu, sérieux faisant la fierté de son professeur Anthony BAYLE.

Début octobre, nous avons organisé à Châteauponsac le tournoi benjamins/benjamines qui lui n'a pas rencontré l'affluence des précédentes éditions mais c'était le premier tournoi réalisé depuis deux ans. Les retrouvailles, l'ambiance et le plaisir d'être ensemble ont pu nous rappeler qu'il est bon de vivre ensemble, tous ensemble.

La remise de ceintures se fera en décembre pour rattraper celle qui n'a pas pu avoir lieu en juin dernier. Nous espérons que cette cérémonie tant attendue des judokas mais également des familles pourra être à nouveau un moment de convivialité où nous pourrions tous nous retrouver.

Il est toujours possible de s'inscrire et de venir nous rejoindre sur le tatami le mercredi 18h00 à 18h45 pour l'éveil judo à partir de 4 ans, de 18h45 à 19h45 pour du judo à partir des mini-poussins (6 ans) aux benjamins et de 19h45 à 20h45 pour du judo à partir des minimes à séniors.



C'est avec beaucoup de plaisir que nous serons heureux de vous accueillir, alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre, nous vous attendons.

Et comme disait Jigoro Kano...

« On ne juge pas un homme sur le nombre de fois qu'il tombe mais sur le nombre de fois qu'il se relève. »

Corinne LAMOUREUX,
Secrétaire générale du judo club CHATELAUD

Divers

Ensemble pour les enfants de l'école de Razès



L'association « Ensemble pour les enfants de l'école de Razès » sera active cette année encore et proposera plusieurs événements afin de récolter des fonds et

participer financièrement aux sorties scolaires.

Un nouveau bureau vient d'être élu et se compose comme suit :

- Présidente : Céline BOUGOUIN
- Vice-Présidente : Fanny FAURE
- Trésorier : Guillaume MOUSNIER
- Trésorière Adjointe : Sonia BRIOULET
- Secrétaire : Violaine TRAVERSIN
- Secrétaire Adjointe : Laura Bargue

L'association renouvelle donc pour l'année 2021/2022 les manifestations et actions suivantes :

- Halloween Party, qui a eu lieu le samedi 30 octobre 2021,
- Vente de chocolats de Noël, en novembre 2021,
- Carnaval, prévu le vendredi 15 avril 2022,
- Kermesse, prévue le vendredi 24 juin 2022

Pour information, une page Facebook dédiée à l'association existe sous le nom « Ensemble pour les enfants de l'école de Razès » où les événements y seront annoncés.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail à l'adresse :

ensemblepourlesenfantsderazes@yahoo.com

ou à l'adresse suivante :

Ensemble pour les enfants de l'école de Razès
Chez Mme BOUGOUIN Céline
6, Les Petites Magnelles
87250 Bessines-sur-Gartempe

> Les services pratiques



Communication de la Commune

Depuis le début de l'été 2021, afin de moderniser sa communication, créer des alertes et informations à destination de tout public, la Mairie, avec le soutien financier de la Communauté de Communes E.L.A.N., a contractualisé avec l'application PANNEAUPOCKET. Cette application est consultable sur internet et téléchargeable gratuitement sur votre smartphone selon la procédure décrite ci-dessous.



 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application "PlayStore", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette.
  
- 2** Tapez **PanneauPocket** dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "**Installer**" ou "**Obtenir**".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à **cliquer** sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Retrouvez également depuis un ordinateur toutes les infos et alertes des communes sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

PanneauPocket

ENCOMBRANTS

La Commune de Razès, aidée à hauteur de 30 % par la Communauté des Communes, organise la collecte des encombrants effectuée par l'association Maximum. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des encombrants pour l'année 2022 :

- **Lundi 14 février**
- **Lundi 25 avril**
- **Lundi 27 juin**
- **Mercredi 24 août**
- **Lundi 10 octobre**
- **Lundi 12 décembre**

Les inscriptions se font auprès de la mairie par téléphone au **05 55 38 91 00**
ou par mail à **mairie.razes@wanadoo.fr**

FREDON



FREDON
HAUTE-VIENNE

**SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS
NOUVELLE-AQUITAINE**

13 Rue Auguste Comte

CS 92092 - 87070 LIMOGES

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06 - Fax : 05 55 04 64 12

Mail : fdgdon87@gmail.com

FDGDON Haute-Vienne devient FREDON Haute Vienne

Votre collectivité adhère à FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine), agréé par l'état pour le suivi des plans de lutte collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles. Elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

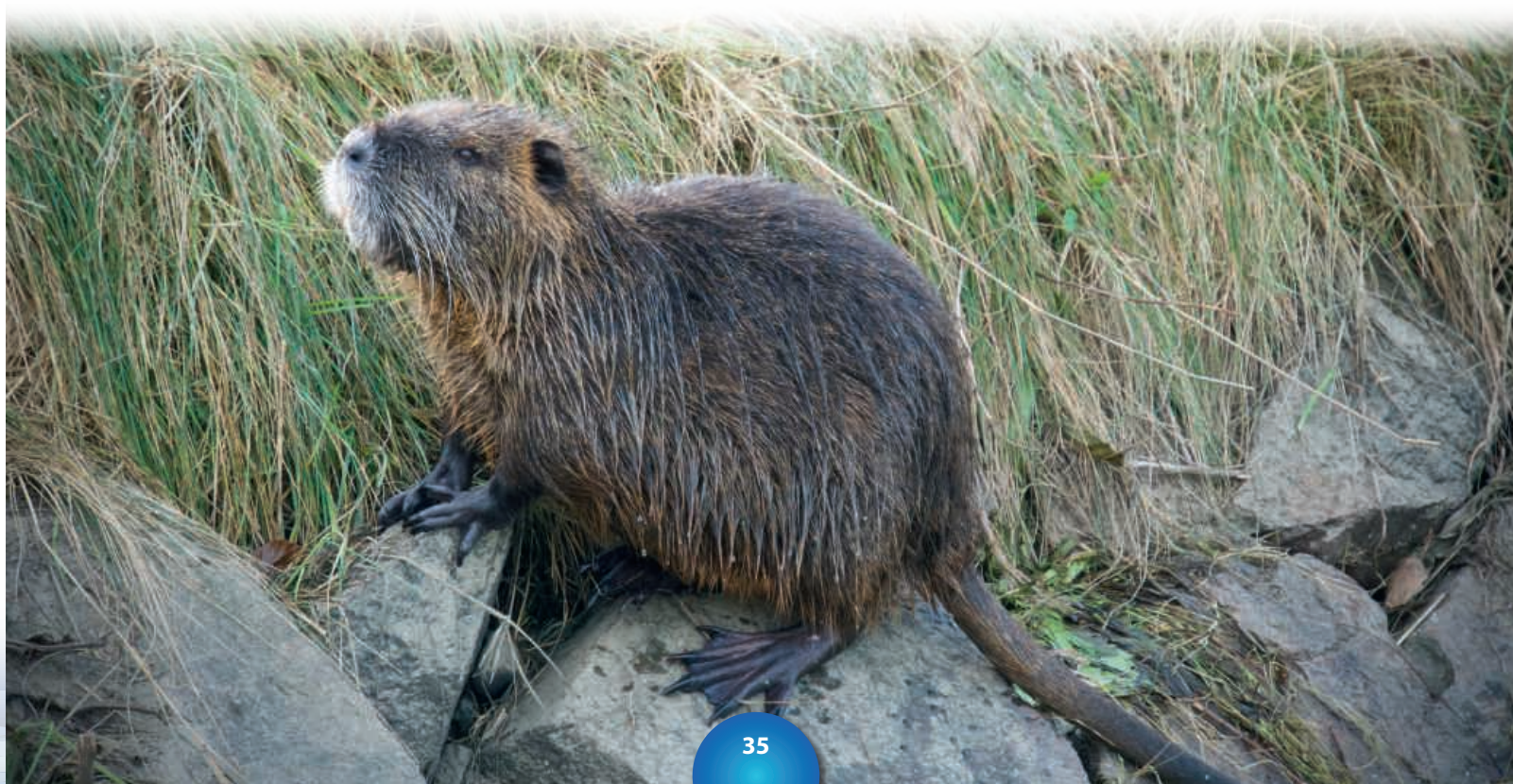
Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- *Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages et pièges,*
- *Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,*
- *Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux).*
- *Frelon asiatique : contacter directement la FREDON Haute-Vienne.*

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Concernant la régulation des populations de ragondins, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute-Vienne au 05 55 04 64 06





**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE**
de la HAUTE-VIENNE

Section FNATH de BESSINES SUR GARTEMPE-CHATEAUPONSAC
Chez Monsieur Jean-Bernard COUEGNAS Président
7 Villarcoin
87250 SAINT PARDOUX
Tel : 05 55 76 58 10

La FNATH 87, une association qui reçoit, écoute, conseille, accompagne et défend ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence. Les collaborateurs juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et **entreprennent** avec eux les **démarches** nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005, fête ses 100 ans cette année.

Les bénévoles de la section FNATH 87
à BESSINES SUR GARTEMPE –CHATEAUPONSAC
Jean-Bernard COUEGNAS, président de la section
05 55 76 58 10

Stéphane BROUILLE, trésorier de la section
06 89 51 35 37

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

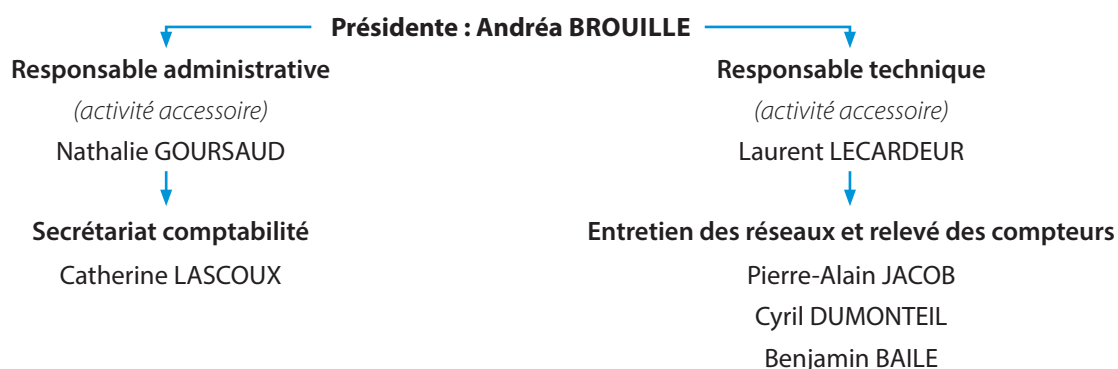
3 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à contacter :

Le groupement départemental FNATH 87
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h :
6 Avenue du Président Sadi Carnot - 87350 PANAZOL
05 55 34 48 97
fnath.87@orange.fr
www.fnath87.org

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Couze Gartempe



L'équipe du syndicat a été modifiée ces derniers mois suite au départ pour mutation d'Alexandre RAMPNOUX, les départs en retraite de Patrick MOREAU et plus récemment d'Alain RICHEFEU.

Pour tout renseignement pendant les horaires d'ouverture du secrétariat soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, vous pouvez contacter Madame LASCOUX Catherine, secrétaire du SIAEP dont le bureau est situé dans les locaux de la Mairie de Bessines-sur-Gartempe au 05 55 76 15 52.

Pierre-Alain JACOB, Cyril Dumonteil et Benjamin BAILE composent la nouvelle équipe du syndicat et assurent à tour de rôle des permanences la semaine et le week-end afin d'intervenir sur les fuites avant compteur auprès des usagers des communes de Bessines-sur-Gartempe, Fromental, Folles, Razès et l'ancienne commune de St Pardoux. Les coordonnées de l'agent de permanence sont enregistrées chaque semaine sur le répondeur du secrétariat.

Depuis plusieurs mois, le syndicat procède au changement des compteurs d'eau au sein des communes adhérentes. En effet, l'article 9 de l'Arrêté Ministériel du 6 mars 2007, impose le changement des compteurs d'eau de plus de 15 ans. Dans le cadre de la modernisation de ses installations

publiques, le syndicat les remplace progressivement. Cette opération est gratuite et est entièrement prise en charge par le syndicat. La tare des nouveaux compteurs installés n'est généralement pas à zéro puisqu'ils sont testés avant leur utilisation afin de vérifier leur conformité.

Si vous souhaitez réaliser des travaux dans votre habitation à proximité du compteur d'eau, nous vous conseillons de contacter le secrétariat afin de procéder au changement du compteur avant vos travaux.

Les nouveaux compteurs installés permettent de gagner du temps, de limiter les émissions de CO₂, de réduire les erreurs de facturation et de mettre en place des alarmes pour détecter d'éventuelles fuites.



SIAEP Couze Gartempe
1, place de la Liberté
87250 Bessines-sur-Gartempe
05 55 76 15 52

L'ADIL 87 : Un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, aux relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service depuis plus de 30 ans. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congé du locataire et du propriétaire, diagnostics obligatoires...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, crédits d'impôts...
- Subventions à la rénovation énergétique et au maintien à domicile les personnes âgées ou handicapées : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, crédit d'impôt, certificats d'économie d'énergie, Ma Prime Rénov, Eco-PTZ...

adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de la Haute-Vienne

DES PERMANENCES ONT LIEU PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Pour connaître les dates et horaires de nos permanences : www.adil87.org

05 55 10 89 89

www.adil87.org

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30



> Etat civil - 2021

Hommage à nos doyens

Nos doyens d'âge, centenaires nous ont quittés cette année.

Le 2 janvier 2021, Monsieur Fernand Sénèque âgé de plus de 105 ans est décédé, après une retraite passée à Razès qui succédait à une carrière professionnelle parisienne. Fernand nous laissera le souvenir de cet homme joyeux, sympathique, paisible installé devant sa télévision, son chat sur ses genoux pour suivre les étapes du tour de France ou d'autres grands évènements sportifs.

Le 12 juillet 2021, Madame Andrée Dubois née Texier âgée de plus de 100 ans est décédée alors qu'elle nous avait ébahis le jour de son centième anniversaire par son dynamisme, sa mobilité, son sens de la répartie, son agilité intellectuelle, elle qui était connue comme une redoutable joueuse de belote, comme une agricultrice et une jardinière hors pair. Ce jour-là elle évoqua le souvenir d'André Dufraisse et de Daniel Guillemot qu'elle décrivait lorsqu'ils étaient enfants, ils étaient de 5 ans ses cadets.

La rédaction du bulletin municipal présente ses condoléances attristées aux familles des défunts.

Naissances

| Nom | Prénom | Date de l'acte |
|-----------------|--------------------------|----------------|
| PREVOST ROULHAC | Milo | 09/01/2021 |
| EWERTZ | Gabriel Eric Néo | 15/03/2021 |
| CHASSAT | Gabin Jean-Philippe Aimé | 27/06/2021 |
| LAFARGE | Timéo | 01/07/2021 |
| CAZIN | Louis Martin Eli | 28/08/2021 |
| GUERIN | Inès Lola Héloïse | 02/10/2021 |
| DUBOIS TRÉZIAC | Miran | 10/11/2021 |




Pacs



| Noms et Prénoms | Date de l'acte |
|---|----------------|
| HUBERT Jeanne Lucie et BROCHET Maxime Benjamin | 27/02/2021 |
| BARNIQUE Anaïs Amandine Christiane et LAVAUD Stéphane | 22/03/2021 |
| DELPECH Caroline Christine et DAVID Jean-Christophe Maurice Roger | 29/05/2021 |
| MARGNOUX Aurore et LAMBERT Kévin | 31/05/2021 |
| FILLOUX Christelle et LESTERPT Sébastien Michel | 19/06/2021 |
| ILLY Carole et RONDEAU Raphaël Jean-Jacques | 21/06/2021 |
| DELAGE Aurélia Angélique et DEGAND Paul | 03/07/2021 |
| FOUILLAUD Marie et DUBREUIL Damien | 17/07/2021 |
| REYNAUD Pauline Laurène et GUETTIER Julien Pierre Christian | 17/08/2021 |
| BAILE Véronique et BOURRÉE Guillaume Albert Thierry | 18/08/2021 |
| LEBHERTZ Jessica et GUERIN Alexis Matthieu Jean-Baptiste | 27/08/2021 |
| BONNET Eloïse Odette Réjane et PICHON Vincent Aurélien | 02/10/2021 |
| PERROT Christelle Claudette et Frédéric BAILE | 27/12/2021 |

Mariages



| Noms et Prénoms | Date de l'acte |
|---|----------------|
| RODRIGUEZ Patricia Chantal et LIRAUD Jean-Luc Maurice | 09/07/2021 |
| DECROSSAS Damien Jean Daniel et MAXO Dylan Daon | 17/07/2021 |
| GLOMOT Hélène Alice et GORNES Hugo Robert Pierre | 21/08/2021 |
| BOISROUX Gladys et MOUSNIER Guillaume Jean Julien | 09/09/2021 |

Décès



| Nom | Prénom | Date de l'acte |
|------------------------|-----------------------------|----------------|
| SÉNÈQUE | Fernand | 02/01/2021 |
| DUFRAISSE | André Henri | 21/02/2021 |
| MIURA | Jean-François Philippe Marc | 26/03/2021 |
| GUILLEMOT | Daniel Louis Marie Claude | 19/04/2021 |
| BONNICHON Vve REILHAC | Arlette Marie | 28/04/2021 |
| SCHMITT | Jacques Claude Charles | 07/05/2021 |
| SARRE | Robert Jean | 10/05/2021 |
| CHEVALIER Vve LATHIÈRE | Raymonde Germaine Jeannine | 20/05/2021 |
| TEXIER Vve DUBOIS | Andrée Jeanne | 12/07/2021 |
| DEFIANAS | Louis | 25/07/2021 |
| BASTIER | Raymond Lucien | 14/08/2021 |
| THIÉBAUT | André | 15/08/2021 |
| PORCHERON | Albert | 15/08/2021 |
| TÉTY Vve LAGE | Jeanne Marie Denise | 10/09/2021 |
| JOUSSAIN | Nicole | 30/09/2021 |
| BATIER Ep MARTIN | Jeannine | 21/10/2021 |
| MARGNOUX Vve LÉGER | Odette | 28/10/2021 |
| DEVAUD | Michel | 30/10/2021 |
| CATINO Vve GERBEIX | Annunciata | 19/11/2021 |
| PLISSON | Michel Gérard | 19/12/2021 |
| CELERIER | Claude Jacques | 30/12/2021 |




Horaires d'ouverture de la Mairie

Yolande GEAUJAR - Séverine MATHURIN

Mairie de Razès - 1 Square Edgar Cruveilhaer - 87640 RAZES

Tél : 05 55 38 91 00 - Fax : 05 55 38 91 01
mairie.razes@wanadoo.fr - www.razes.fr

Horaires d'ouverture :

|  | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|---|----------------|----------------|---------------|----------------|----------------|---------------|
| <i>Matin</i> | 8H15 12H00 | 8H15 12H00 | 8H15 12H00 | 8H15 12H00 | 8H15 12H00 | 8H15 12H00 |
| <i>Après-midi</i> | 13H30 17H30 | 13H30 17H30 | / | 13H30 17H30 | 13H30 17H30 | / |

Numéros utiles

GENDARMERIE

Tél : 05 55 76 00 50 ou 17

POMPIERS

Tél : 18

SAMU

Tél : 15 ou 112

MEDECINS

**Docteurs Anne-Sophie COMPAIN
et Patrick MILLET**

Tél : 05 55 71 00 62

CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur Valérie MAZZOLENI

Tél : 05 55 56 67 93

PHARMACIE - Elodie MARCOU

Tél : 05 55 71 01 36 - Fax : 05 55 71 01 21

**INFIRMIERS - Sophie RUAUD
et Pierre-Alain COLLIN**

Tél : 05 55 78 42 55

KINÉSITHÉRAPEUTE - Patrick FABRE

Tél : 05 55 71 25 51

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Marie-Laure THIOLIERE

Tél : 05 55 71 01 15

Du lundi au samedi de 9h à 12h
sauf le mercredi de 16h à 19h

Bulletin Municipal de Razès - Janvier 2022

Comité de rédaction :

M^{me} Geneviève VERGÉ BEAUDOU, M^{me} Laëtizia SOURY, M. Alain BASTIER, M. Kevin GOUDARD,
M. Jean-Marc LEGAY, M. Joseph NDJAP-TOUCK

Crédits photos :

Les membres de la commission - Michèle Gouy - Atelier Graphique - pixabay.com - Adobe Stock

Mise en page et impression : Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE - Limoges - 05 55 50 68 22 - Dépôt légal Janvier 2022